

éco 121

LE MENSUEL DES DÉCIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

DÉCEMBRE 2022 - JANVIER 2023

#126

www.eco121.fr

D 28899 -126- F: 6,90 €



INTERVIEW

KOUSSÉE VANECKE

LA NOUVELLE PRÉSIDENTE
D'EURATECH VEUT RASSURER APRÈS
UNE ANNÉE DE TURBULENCES P.12

LA PÊCHE RÉGIONALE SE CHERCHE UN AVENIR P.16

→ MENACE SUR NOTRE OR BLEU : QUE FAIRE ? P.22

→ BLACK IDOL, LE PREMIER CAFÉ SANTÉ AU MONDE P.41

IL NE SERA PAS, MIEUX CHARGÉ SI ON LE LAISSE BRANCHE.

Éteindre vraiment ou débrancher ses appareils,
c'est jusqu'à 5%* d'économies sur sa facture.



Je baisse



J'éteins



Je décale

Découvrez les gestes utiles pour vous et pour tous.

Industrie périphérique

« **E**nergie : forme et fermeté dans l'action, qui rend efficace. » La définition du Petit Robert souligne en creux l'acuité de la crise actuelle. Sans énergie, pas d'économie. Si tout un chacun sera concerné par une hausse de sa facture et de potentielles coupures cet hiver, la première victime sera d'abord l'industrie et plus largement les entreprises dont l'énergie représente une part importante du prix de revient. Or notre pays ultra-tertiarisé a complètement oublié combien l'industrie est indispensable dans notre économie : c'est elle qui génère de la valeur ajoutée, de la productivité, et de l'innovation. Mais aussi de l'emploi et du lien social : on admet généralement qu'un emploi industriel en génère trois dans les services.

Réleguée dans la France périphérique théorisée par le géographe Christophe Guilluy, hors des grandes métropoles, dévalorisée dans l'opinion, elle a subi la première vague des hausses de prix des matières premières et de l'énergie sans beaucoup d'émotion dans le pays. Le gouvernement s'est certes, et fort heureusement, occupé des énergies-intensifs, les plus directement sensibles.

Mais aujourd'hui c'est la grande masse des petites industries, qu'on appelait jadis les PMI, qui s'appêtent à prendre de plein fouet la vague, à l'occasion des renouvellements de leurs contrats d'énergie. Le gouvernement - celui-ci comme les précédents - n'a plus le tropisme industriel de ses prédécesseurs d'après-guerre, des fameuses 30 glorieuses, lorsque la reconstruction du pays s'accompagnait de la présence d'ingénieurs et de vrais connaisseurs dans les sphères dirigeantes. Aujourd'hui les élites sont souvent composées d'excellents rhétoriciens, de bons technocrates, mais complètement déconnectés des réalités techniques. Ce qui a conduit à des décisions funestes comme l'abandon du nucléaire ou encore au maintien d'impôts de production délétères. Comme la population périphérique, il est plus qu'urgent de reprendre la main sur notre avenir industriel et de préserver ce tissu vital, aujourd'hui menacé par des secousses dont il n'est en rien responsable. Et de suivre par exemple la voie de l'Espagne qui a su très vite découpler les prix de l'électricité de ceux du gaz.

Erratum :

Nous avons oublié d'attribuer à son auteur la photo de Une de Lesaffre et celle de la page 32 du dernier magazine. Il s'agissait d'Antoine Duhamel.

À PROPOS D'ECO121

Notre magazine est édité par la société Ecopresse. Celle-ci est détenue par trois collègues d'actionnaires représentatifs de l'économie des Hauts-de-France. Le principal pool, de 56%, est constitué de 35 chefs d'entreprises. Le deuxième collègue, financier, rassemble Finorpa, Nord Création et la Caisse d'Épargne Hauts de France qui contrôlent 33% des parts. Le dernier bloc est détenu par la Voix du Nord (11%) au titre du collègue professionnel. L'indépendance éditoriale du journal est garantie par une charte signée par la totalité des actionnaires. Multicanal, Eco121 est également présent sur le web (www.eco121.fr) où il diffuse un flux régulier d'actus, sur LinkedIn et sur twitter (@eco121).

éco121

est édité par Ecopresse, SAS au capital de 162 K€ Siret 528 819 485 00038 Siège social : Ecopresse - Parc Riveo 300 rue de Lille - 59520 Marquette-lez-Lille Tél. : 03 55 33 21 05 redaction@eco121.fr www.eco121.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Olivier Verley
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Olivier Ducuing

JOURNALISTES
Julie Kiavué
Guillaume Roussange

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
Didier Nicolas
François Prillieux

PUBLICITÉ
Rossel Conseil Médias
Tél. : 03 20 78 42 34
contact@rosselconseilmedias.fr

SECRETARIAT GÉNÉRAL
Krisztina Bonieux
Tél. : 03 55 33 21 05

DIRECTEUR ARTISTIQUE
Grégory Leduc

IMPRIMEUR
La Presse Flamande,
rue du milieu
59190 Hazebrouck

ISSN : 2109-3792
Dépôt légal : à parution

sommaire

TENDANCES 4-11

- Région-SNCF : le torchon brûle... encore
- Start up : le fonds La Cordée veut lier financement et engagement

GRAND ANGLE 12-21

- Koussée Vaneecke, Euratech : « Ma priorité est le climat social avec un environnement de travail sain »
- Enquête : La pêche régionale se cherche un avenir

TERRITOIRES 22-36

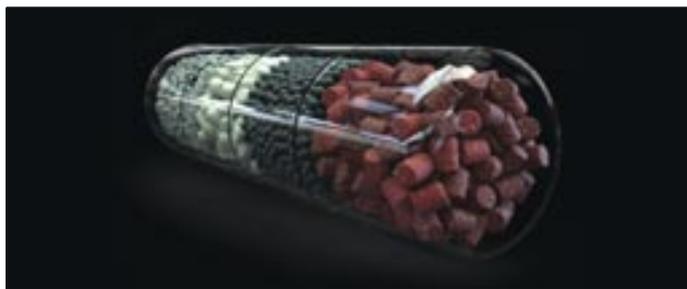
- Beaucoup d'entreprises redoutent le mur de l'énergie
- Menaces sur notre or bleu : que faire ?
- Pouvoir d'achat : pensons sobriété !
- Egiom : bientôt la première cimenterie eurorégionale carboneutre ?

ENTREPRENDRE 38-45

- Innovation : Algoscope veut révolutionner l'analyse biologique
- Créateurs : Black Idol, le premier café-santé au monde
- ESS : Vitamine T sanctuarise son modèle avec une nouvelle gouvernance

DÉTENTE 48-50

- Carmina Burana au casino d'Arras
- Gastronomie : Bouillon Alcide, une vieille formule parisienne importée et réussie



ENERGO AU TOP

EnergO est une start up industrielle extrêmement prometteuse de catalyse par plasma froid (Eco121 n°115). Un procédé capable par exemple de produire du gaz à partir de CO2 par voie électrique, ou encore du carburant de synthèse. Une vraie technologie de rupture qui lui a valu le grand trophée de la société industrielle du Nord de France, le 24 novembre. Vincent Piepiora, le fondateur, annonce à Eco121 préparer une levée entre 5 et 20 M€. Les premiers contacts sont déjà engagés.



5 000 000

Le 9 novembre, le Louvre-Lens a accueilli son 5 millionième visiteur depuis son ouverture, le 4 décembre 2012.

REV 3, LES CHIFFRES

La politique de transition énergétique et industrielle rev3 portée par la Région sera bientôt chiffrée précisément. Une comptabilité analytique sera mise en place pour la première fois afin de mesurer le vrai bilan économique de ce dispositif transversal jusque-là impossible à évaluer correctement.



Votre Top 5

LES ACTUS LES PLUS LUES SUR NOTRE SITE Eco121.FR

- 1 La Caisse d'Epargne Hauts-de-France devient B-corp
- 2 L'aéroport de Lille sur la voie de la reprise
- 3 La région accueille un nouveau SGAR
- 4 Conseil : EPSA ouvre une antenne Hauts-de-France
- 5 Conjoncture : l'économie tient bien le choc jusque-là

BOOM DE L'ARTOIS

Après la grimace de la fermeture de Bridgestone, le Pôle métropolitain de l'Artois connaît un véritable printemps économique. Le territoire cumule plus de 2,5 mds € d'investissements annoncés depuis 2020 représentant un total de près de 4 000 emplois. A elle seule, l'usine de batteries ACC, dont la production démarrera en juin 2023, apportera 2 000 emplois et 2 mds € d'investissements.

www.gallorema.fr



VOTRE SPÉCIALISTE en matériels de manutention & de rayonnage en Champagne-Ardenne !

Votre agence du Nord
Avenue d'Immercourt
62000 ARRAS

MANUTENTION

Chariots élévateurs, gerbeurs, transpalettes



Vente • Location • SAV
(dépannage, rénovation sur-mesure, entretien)

RAYONNAGE



Plateformes de stockage, cloisons, bureaux, rack à palettes

Audit • Conseil
Installation et suivi des chantiers

IRD

**POUR
LE SUCCÈS DE
L'ENTREPRENEUR.**

**POUR
LA RÉUSSITE
DU TERRITOIRE.**

Dans un monde qui a besoin d'audace et d'initiatives innovantes face aux défis économiques, sociétaux et environnementaux, l'IRD invente depuis 1956 les solutions en réponse aux entrepreneurs pour développer leur business.

En complément du monde bancaire, institutionnel ou politique, l'IRD milite pour un entrepreneuriat facilité et engagé, pour que puissent émerger et aboutir les projets porteurs de sens et d'avenir.

L'IRD s'appuie sur l'expertise de plus de 50 collaborateurs aux compétences et aux valeurs reconnues, pour accompagner les transformations économiques, sociétales et environnementales de nos entreprises et de nos territoires.

NOS MÉTIERS

The logo for IRD Invest, featuring the letters 'IRD' in a large, bold, sans-serif font above the word 'INVEST' in a smaller, bold, sans-serif font. A horizontal bar is positioned behind the 'RD' of 'IRD'.

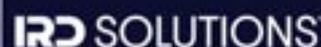
IRD INVEST
Capital investissement

The logo for IRD Immo, featuring the letters 'IRD' in a large, bold, sans-serif font above the letters 'IMO' in a smaller, bold, sans-serif font. A small registered trademark symbol (®) is located to the right of the 'O' in 'IMO'.

IRD IMMO
Immobilier d'entreprises

The logo for IRD M&A, featuring the letters 'IRD' in a large, bold, sans-serif font above the letters 'M&A' in a smaller, bold, sans-serif font. A small registered trademark symbol (®) is located to the right of the 'A'.

IRD M&A
Fusions-acquisitions

The logo for IRD Solutions, featuring the letters 'IRD' in a large, bold, sans-serif font followed by the word 'SOLUTIONS' in a smaller, bold, sans-serif font. A small registered trademark symbol (®) is located to the right of 'SOLUTIONS'.

IRD Solutions
Conseil stratégique
et démarche RSE

LE
TOPLILLE, LA PLUS ATTRACTIVE
POUR LES ENTREPRISES

Ce n'est pas nous qui le disons, mais Challenges ! Le magazine vient en effet de dévoiler la deuxième édition de son palmarès des villes françaises les plus attractives, réalisé en partenariat avec BDO, cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil. 39 villes de l'Hexagone, hors Paris, de plus de 100 000 habitants ont été passées au crible. Et cette année, Lille décroche la palme d'or de l'attractivité pour les entreprises, devant Montpellier et Nancy. Une sacrée remontada de la Capitale des Flandres qui n'était arrivée que 12^e l'an dernier. Ont été pris en compte pour le classement, le pourcentage d'entreprises concernées par les difficultés de recrutement, celui de bachelier, l'offre de formation continue ou encore les différentes aides versées pour l'embauche des jeunes.



©MEL / Vincent Lecligne



« J'EN APPELLE
AU MONDE
ÉCONOMIQUE :
TOURNEZ-VOUS
VERS DUNKERQUE ! »

Damien Castelain,
président de la MEL, lors des
Assises de l'économie de la mer
à Lille, le 8 novembre

LE
FLOPRÉGION-SNCF :
LE TORCHON BRÛLE... ENCORE

Il y a un an, le conseil régional suspendait ses paiements à la SNCF du fait d'un trafic dégradé des TER. La situation ne s'est pas apaisée puisque Xavier Bertrand s'est fendu d'une lettre ouverte le 4 novembre au PDG de la SNCF Jean-Pierre Farandou, pointant « les retards et suppressions à répétition » du TER depuis la sortie du premier confinement et encore plus depuis septembre 2021. Or le coût annuel du TER représente pas moins de 530 M€ pour la collectivité. Le président de Région lui indique n'avoir aucune confiance « en la fiabilité et la sincérité d'un nouveau plan de transport adapté (PTA) ».



En séance plénière, il a même qualifié le PTA de scélérat, le brocardant comme un « plan de transport d'abandon ». Avant de faire voter la mise à la concurrence des dessertes parisiennes (mise en service prévue en 2026), après l'avoir déjà engagée pour l'étoile d'Amiens, qui entrera en service quant à elle fin 2024.

“ AUJOURD'HUI LES TALENTS
DANS LE NUMÉRIQUE,
C'EST L'UN DE NOS GROS
SOUCIS ! ”

Mongi Zidi,
président de la French Tech Lille
et de la société NeoLedge lors de
la spéciale BFM à Lille,
le 24 novembre



“LE CANAL SEINE NORD EUROPE N’EST EN RIEN L’ENNEMI DU HAVRE. LA COMPÉTITION N’EST PAS ENTRE LE HAVRE ET DUNKERQUE MAIS AVEC ANVERS ET ROTTERDAM ”

Xavier Bertrand

Président du conseil régional des Hauts-de-France, lors des Assises de l'économie de la mer à Lille, le 8 novembre



“ LE TRAIN DU QUOTIDIEN EST EN TRAIN DE MOURIR PAR LE DÉSENGAGEMENT DE L'ETAT ”

L'analyse très acide de **Franck Dhersin**, vice-président aux transports du Conseil régional, face à la dégradation des conditions d'exploitation du TER.

“IL Y A DEUX MOIS, J'ÉTAIS BEAUCOUP PLUS INQUIET”

Jean-Paul Bataille,

conseiller régional en charge du budget, face aux augmentations de charge (170 M€) que la collectivité devrait pouvoir assumer, lors du rapport d'orientations budgétaires (ROB), le 17 novembre.

“IL FAUT CASSER LES IDÉES REÇUES, DANS NOS USINES, ON EST PLUS PRÈS DE LA NASA QUE D'UN GARAGE !”

Yann Vincent,

PDG de ACC, la gigafactory en cours de construction à Billy-Berclau



“ CE SONT DES GENS QUI S'ENGAGENT, QUI SONT SUR LE TERRAIN. C'EST DU CONCRET ! ”

Arnaud Lefort,

président du Clubster École-Entreprise Hauts-de-France, concernant la convention de coopération renouvelée pour 5 ans avec la Région académique Hauts-de-France.

5 - 9 DÉCEMBRE : “IoT Week by CITC” en région

8 DÉCEMBRE : Conférences

“Projet loi de Finances 2023” Les Places Tertiaires, de 18h30 à 21h, ENSAM, Lille

8 DÉCEMBRE : “Forum

économique et politique transfrontalier Hauts-de-France – Flandre

occidentale” des CCI

régionale et littoral, leur

homologue belge Voka et

Rev3, dès 19h, Plopsaland

La Panne (Belgique)

9 - 11 DÉCEMBRE : Salon Made in

Hauts-de-France, Lille

Grand Palais

15 DÉCEMBRE : “Cybersécurité

industrielle et IIOT”,

Confex Industries 4.0 de

l'IMTD, de 9h à 16h30,

Transalley

15 DÉCEMBRE : Remise des

trophées Rev3, dès 16h,

Plaine Images, Tourcoing

15 DÉCEMBRE : “CEO Academy”

d'Eurasanté, de 8h30 à

10h30

EXOTEC

Yann Leca est le nouveau directeur financier d'Exotec, concepteur et fournisseur de solutions robotiques pour entrepôts logistiques. Diplômé d'HEC Paris et de Harvard, il dispose d'une expérience de plus de trente ans dans la transformation et le financement d'entreprises internationales de croissance. Il est notamment passé chez le spécialiste en agencement de magasin et concepteur de mobilier spécifique Polyconcept, dont il a été le directeur financier, puis chez Unit4, société de logiciels d'entreprise. Depuis 2019, il était vice-président exécutif et directeur financier d'OVHcloud.



EURALIMENTAIRE

Rémi Verstraete est le nouveau responsable de l'incubateur-accelérateur métropolitain Euralimentaire. Cet ingénieur en agroalimentaire et santé rejoint Eurasanté en 2016 en tant que chargé d'affaires commerciales et développement économique. Après avoir supervisé le pôle innovation du Bio-incubateur pendant 4 ans dès 2018, il est nommé responsable opérations des incubateurs d'Eurasanté.



ECT

Julien Golaszewski prend la direction de l'antenne régionale d'ECT, expert en aménagement environnemental non-bâti. Il est également nommé directeur adjoint du développement du groupe. Maître en management QSE, il débute dans la gestion des risques industriels avant de rejoindre plusieurs structures de consulting. Il a par exemple été ingénieur à l'Apave d'Amiens, chez Nocallia à Paris ou encore au sein du cabinet francilien Greuzat. Il rejoint ECT en 2012 comme responsable de projets, avant d'être nommé directeur développement adjoint.



BANQUE DE FRANCE

Carine Jupin, qui n'avait pas encore communiqué jusqu'à présent, succède à Kathie Werquin au poste de directrice de la Banque de France Hauts-de-France. Maison qu'elle a rejoint il y a plus de 20 ans. Elle a été responsable du service des entreprises en Bourgogne-Franche-Comté, chef de service affaires régionales en Normandie ou encore chef de cabinet à Paris.



ICAM

Gilles Vandecaveye prend la direction de l'école d'ingénieurs Icam, dont il est lui-même diplômé, et succède à Jean-Michel Viot. Ce quinquagénaire passionné de rallye a débuté comme ingénieur dans l'automobile au sein d'un bureau d'étude en Angleterre. Puis, il a été chef de projet chez Volkswagen Motorsport pendant trois ans en Allemagne dès 2001. Avant d'être nommé en 2009 responsable compétition rallye au sein de Renault Sport. Cinq ans plus tard, il rejoint l'Icam en tant que chef de projet au pôle services aux entreprises. Il devient par la suite responsable de l'école de production et membre de l'équipe de direction du site de Toulouse. En 2018, il est nommé directeur du pôle services aux entreprises et Dg délégué coordination France en 2020.



EPSA HAUTS-DE-FRANCE

Antoine Dangleterre prend la direction de l'agence lilloise du groupe EPSA, spécialisé dans l'accompagnement de la performance des entreprises. Il a débuté en 2008 comme ingénieur cadre au sein de l'antenne lilloise de Sopra Group, société de conseil en transformation numérique des entreprises et des organisations.



Il rejoint par la suite le bureau de Puteaux puis de Lille de FI Group, spécialiste en financement de l'innovation. Il y restera 11 ans, passant d'ingénieur conseil à responsable de la région Benelux, avant d'être nommé directeur associé en 2020.

VOIX DU NORD

Daniel Picault, 51 ans, devient DG délégué et directeur de la publication de la Voix du Nord et conserve en parallèle la tête du pôle Rossel Est Medias qu'il occupe depuis 2017. Il remplace Gabriel d'Harcourt, dont le départ à la tête du journal la Provence, devenu propriété de l'armateur Rodolphe Saadé, avait suscité une certaine émotion dans le groupe nordiste.



JPM BANQUE D'AFFAIRES

Florent Guigue, 50 ans, est nommé banquier senior de la banque d'affaires JPM, lancée par la Banque Populaire du Nord début novembre. Cet EM Lyon a été banquier privé chez Cholet Dupont à Paris (2004), avant de rejoindre Emergences à Marcq-en-Baroeul, un cabinet de conseil en fusion-acquisition, en tant qu'associé gérant.



PORTRAITS **EXPRESS**

PRÉFECTURE HAUTS-DE-FRANCE

Jean-Gabriel Delacroy

Un énarque aux affaires régionales

Jean-Gabriel Delacroy est nommé secrétaire général pour les affaires régionales à la Préfecture régionale. Le quadra succède à Laurent Buchaillat et devient ainsi le nouvel interlocuteur, pour les dossiers de politiques publiques, des acteurs économiques des Hauts-de-France. Cet énarque, également diplômé de Sciences Po, évolue depuis 13 ans au sein du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Il fait ses premières armes en tant que sous-préfet et directeur de cabinet à la préfecture du Tarn en 2009, avant de rejoindre deux ans plus tard la préfecture de Loire-Atlantique comme sous-préfet, chargé de la politique de la ville et de l'emploi. Jean-Gabriel Delacroy rejoint les Alpes-Maritimes en 2017 comme sous-préfet et directeur de cabinet. En 2020, il devient sous-directeur de l'administration territoriale à Paris, son dernier poste.



STELLANTIS DOUVRIN

Franck Serant

Un nouveau pilote au volant de l'ex-Française de Mécanique

Celui qui succède à Olivier Roffidal à la tête à l'usine de moteurs de Douvrin était auparavant aux commandes de l'unité de Hordain de Stellantis. Il n'arrive pas en terres inconnues puisque cet ingénieur en génie mécanique y a déjà travaillé il y a quelques années. Après 13 années passées chez PSA à Metz puis à Caen, il débarque à la FM en 2005. Comme chef de département moteurs, avant de prendre la direction du pôle technique et synthèse industrielle cinq ans plus tard. Il dirige par la suite, dès 2014, le département Fonctions supports techniques de PSA. A 57 ans, Franck Serant aura la lourde tâche de piloter la baisse de régime programmée de l'activité du site, mais aussi la formation et le transfert des salariés vers la gigafactory voisine de batteries électriques Automotive Cells Company attendue en septembre 2023.



**PLUS DE
2 000 DISPOSITIFS
FINANCIERS
RÉFÉRENCÉS**



les-aides.fr

GUIDE EN LIGNE NATIONAL SUR LES AIDES AUX ENTREPRISES



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**



**FAITES FACE
AUX DIFFICULTÉS
ÉCONOMIQUES
EN QUELQUES CLICS**

Aides pour lutter contre la crise énergétique

Prêts pour vos difficultés de trésorerie.

Subventions pour votre entreprise.

Dispositifs pour créer votre entreprise.

Aides à l'embauche.

Soutiens à la transition écologique.

Accompagnements à la transformation digitale.

Aides au développement à l'international.

ALACRITÉ LILLE : APRÈS 5 ANS D'EXISTENCE, LA V2 SE PRÉPARE



Elles se nomment TrustEat, VizioSense, RFence ou encore PrivaMap. Leur point commun ? Elles font partie des 11 jeunes pousses créées ces cinq dernières années par le start up studio Alacrité basé à Lille. Toutes sont nées suite à l'identification d'un besoin sur le marché par les industriels ou investisseurs partenaires d'Alacrité. Une originalité de fonctionnement qui facilite le déploiement au national et au-delà des solutions des jeunes pousses accompagnées, selon David Descheemaeker, Dg délégué aux opérations du start up studio. À date, les jeunes pousses lilloises ont levé plus de 14 M€ en premier amorçage. Dès leur création, Alacrité devient un actionnaire minoritaire aux côtés des dirigeants. Avec pour mission de favoriser la croissance de la jeune entreprise jusqu'à sa prochaine levée de fonds. « Là, on se retire totalement ou on réduit nos parts », explique David Descheemaeker.

A son lancement, Alacrité Lille tablait sur la création d'une quinzaine de sociétés spécialisées en RegTech, logistique ou en cybersécurité. « Nous ne sommes pas pilotés par la quantité », poursuit le Dg délégué, qui admet néanmoins un coup de frein causé par la Covid. « Notre volonté est d'afficher un résultat correct avec des projets corrects. »

LA NOUVELLE PHASE DEVRAIT DÉMARRER AVEC 20M€ DE FONDS

Alacrité Lille est l'unique antenne française et le 6e générateur du réseau international Alacrité. Ce dernier a été fondé il y a plus de 10 ans par l'entrepreneur gallo-canadien Terry Matthews et est porté par son groupe Wesley Clover. Dès sa création, Alacrité a bénéficié du soutien de Bpi, la Région Hauts-de-France, la Métropole européenne de Lille ou encore Finovam Gestion et Hub One, filiale du groupe Aéroport de Paris. Actionnaires, ils ont apporté un peu plus de 5 M€ sur la table, complétés par Alacrité pour porter l'enveloppe à 10,5 M€ au total.

Désormais, Alacrité Lille V2 est en pleine construction. Les équipes sont actuellement à la recherche de nouveaux actionnaires privés, principalement régionaux, avec qui elles espèrent démarrer l'activité dès la fin 2023. Avec cette fois 20 M€ de budget.

2,25 M€

C'est le montant que souhaite emprunter sur 36 mois Brique House via une opération d'investissement participatif. Objectif : étendre partout en France son concept de taproom qui connaît un franc succès en région. Après les 3 nordistes, un nouveau lieu ouvrira à Bordeaux prochainement, puis Paris. Dans le Nord, un deuxième lieu est annoncé à Lille par les fondateurs Baptiste Dufosse et Joseph Timmermans.



Accélérateur Rev3 : et de 3 pour la MEL

6 mois de coaching, 50 heures de formation, 10 experts intervenants, 3 Mentors Days... En partenariat avec la MEL, Rev3 lance jusqu'au 10 janvier 2023 un appel à candidatures pour constituer la future promo de start up du 3e accélérateur Rev3 métropolitain. La recette reste inchangée. Le programme permettra aux porteurs de projets ou jeunes pousses de travailler avec des experts sur leur business plan, étude de marché, stratégie de financement ou encore les levées de fonds. L'édition 2023 du programme sera orientée vers l'efficacité économique, sociétale, sociale, durable et collaborative. Et notamment fléchée vers la gestion des déchets, l'énergie, la mobilité, les nouveaux formats économiques ou encore l'alimentation durable. Toutes les infos et modalités sur rev3-entreprises.fr

Logistique : PrivaMap lève 1M€

Faire de PrivaMap la référence en France et en Europe du guidage sur sites industriels. Voici l'ambition à terme des trois fondateurs de la jeune pousse lilloise. Créée il y a tout juste un an, au sein du start up studio Alacrité (lire ci-dessus), PrivaMap vient de réaliser son tout premier tour de table à hauteur d'1 M€ auprès de NFA, Finovam ou encore Pascal Riche, repreneur de l'entreprise Develop Elec et qui a par ailleurs rejoint PrivaMap l'an dernier comme administrateur indépendant.

Avec ces fonds, la start up qui emploie 7 personnes entend muscler ses effectifs notamment



commerciaux et poursuivre le développement technique de sa solution. Parmi ses clients, on retrouve Euralogistic, Roquette ou encore Hub One, filiale de Aéroport de Paris.

30 000 €

Madame Pitch, société régionale de formation au pitch, s'ouvre au plus grand nombre. Sa fondatrice Marine Cornavin vient d'investir 30 K€ pour la création de sa toute première plateforme d'e-learning. Baptisé La Fabrique à Pitch, l'outil propose une dizaine de modules d'apprentissage et d'exercices pour apprendre à structurer ses propos. Depuis sa création en 2017, Madame Pitch a formé plus de 2 500 entrepreneurs, porteurs de projets, managers ou étudiants.

📅 Save the date !

Du 5 au 9 décembre

La 6e édition de l'IoT Week organisée par le CITC est de retour pour une semaine de découverte des nouvelles tendances en matière de technologies du futur dans les secteurs de la cybersécurité, l'environnement ou encore l'intelligence artificielle. Au programme également, des pitches, des tables rondes et des conférences organisés à Lille et en région.

Du 13 au 15 décembre

Le programme de pré-incubation d'Euratech « 3 jours pour entreprendre » revient sur le site de Lille de 9h à 17h. Ouvert à tous, l'événement s'articulera autour de workshops et d'animations sur l'entrepreneuriat dans la tech animés par les start up et les responsables des programmes de l'incubateur. Avec à la clé, la possibilité pour les participants de pitcher leur idée de projet devant un jury en vue d'intégrer une des sept verticales d'Euratech (dont AgTech, Retail, FinTech ou encore Cybersécurité) en incubation lors de la prochaine promo.

1M pour les DYS

Ils sont dyslexiques (troubles de la lecture), dyspraxiques (troubles des gestes) ou encore atteints de TDAH (troubles de l'attention). Et pour aider ce million d'élèves français* faciliter leur inclusion scolaire, Minashe Selvam et François Billioud ont créé Cantoo Scribe en 2019. Reconnaissance vocale, colorisation des syllabes pour faciliter la lecture ou encore espacement des mots pour mieux les voir... la jeune pousse lilloise a développé toute une palette d'outils numériques qui s'adaptent aux troubles de l'apprentissage. Pour déployer son logiciel à plus grande échelle, Cantoo Scribe vient de lever 1 M€ auprès du fonds Investir&+, spécialisé dans les projets à impact social ou environnemental. Certifiée par l'Éducation Nationale, Cantoo Scribe accompagne à ce jour plus de 6 000 élèves dans le pays et vise 300 K€ de chiffre d'affaires fin 2022.

* Source : Fédération française des Dys

LE FONDS D'AMORÇAGE LA CORDÉE VEUT LIER FINANCEMENT ET ENGAGEMENT

Un nouveau véhicule de capital amorçage fait son apparition en région. Créée par Marc-Antoine Navrez (photo), dirigeant-fondateur de l'agence digitale lilloise Tymate, La Cordée entend accompagner les entrepreneurs sur la création d'un business model porté essentiellement par le digital. Un accompagnement cousu main et mené par des partenaires techniques du fonds. Parmi lesquels on retrouve Finorpa, La French Tech, Plaine Images et Réseau Entreprendre Nord entre autres. « *La Cordée apporte le financement certes, mais surtout une stratégie générale et une stratégie numérique aux porteurs de projet*, détaille Marc-Antoine Navrez. *L'objectif est bien de créer un effet levier auprès d'autres organismes de financement.* »

La Cordée, officiellement lancée le 24 novembre, accompagne déjà 4 porteurs de projet. En rythme de croisière, le fonds entend constituer chaque année une promo de 15 à 20

entrepreneurs qu'il soutiendra pendant deux ans. « *Pour nous rejoindre, un projet doit avoir un produit ou une solution identifiée et surtout être scalable* », poursuit le fondateur. Son véhicule prendra environ 10% du capital de chacune des start up, avant de réduire ses parts ou se retirer à leur prochain tour de table.

La Cordée a démarré avec cinq investisseurs ; Alexis Devillers (fondateur d'Alive Groupe), Alain Colin (fondateur de Monabanq), Damien Deleplanque (ex-Dg d'Adeo, maison-mère de Leroy Merlin), Sylvain Garin (co-fondateur de l'agence de SEO La revanche des sites) et Sébastien Duprez (directeur de l'engagement sociétal d'Entreprises et Cités). Chacun ayant apporté 50 K€ en moyenne. Le fonds est en discussion avec d'autres investisseurs. Il entend boucler 1 M€ d'ici à la fin de l'année. « *L'objectif est de disposer d'une enveloppe comprise entre 1 et 2 M€ chaque année* », conclut Marc-Antoine Navrez.



KOUSSÉE VANEECKE

PRÉSIDENTE D'EURATECHNOLOGIES

“MA PRIORITÉ EST LE CLIMAT SOCIAL AVEC UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN”

RECUEILLI PAR Olivier Ducuing & Julie Kivavié

Elle a pris la présidence d'Euratechnologies en octobre dernier, dans un contexte particulièrement bouleversé. Après une année de turbulences liées au management décrié de son prédécesseur, Nicolas Brien, Koussée Vaneecke a désormais la lourde tâche d'instaurer un climat social plus serein au sein de l'incubateur lillois. Tout en lui offrant une nouvelle impulsion, aidée d'une levée de fonds historique.

Vous avez été nommée présidente d'Euratechnologies en octobre. Quel a été votre parcours jusqu'ici ?

J'ai été à la place des entrepreneurs puisque j'ai créé et dirigé une start up, SolutionAppart, une plateforme d'intermédiation entre particuliers et architectes d'intérieur. J'ai étudié à l'ESCP puis travaillé dans de grands groupes comme Danone et Pernod Ricard. Je suis également passée par des entreprises à forte dimension entrepreneuriale comme Webhelp où j'ai été directrice marketing. L'entreprise a connu une

croissance spectaculaire puisqu'on a multiplié le chiffre d'affaires par 5 en 6 ans pour atteindre le milliard d'euros six ans après la création. J'ai par la suite travaillé chez Comexposium où j'ai dirigé la business unit d'organisation d'événements cyber et IT en Europe. J'ai rejoint Euratech en janvier 2022 comme Dg.

Il y a eu une année de grosses turbulences avec le management de Nicolas Brien puis son éviction. Euratech a-t-elle été ébranlée dans son fonctionnement et sa relation avec les entreprises ?

Sur la partie SEM, ma priorité est le climat social avec un environnement de travail sain. Notre mission est d'accompagner des entrepreneurs. Quand nos collaborateurs sont centrés sur cette mission et en contact avec les entrepreneurs, ça se passe bien ! Côté entrepreneurs, ils sont là pour développer leur entreprise. Donc, même si on a pu ne pas être au rendez-vous quelques fois, eux sont restés concentrés sur ce qu'ils avaient à développer. Les levées de fonds ont pu se faire, les créations d'entreprises aussi. Nous avons un certain nombre de KPI (*indicateurs clés de performance*, ndlr) qu'on suit de près. Parce que c'est au cœur de notre mission et aussi parce que nous sommes subventionnés par la MEL et la Région. Qui elles aussi suivent de manière très pointilleuse nos KPI.

Il y a eu pas mal de départs dans vos équipes. Sont-elles stabilisées ?

Nous sommes 45. On est dans une phase d'accélération grâce à notre levée de fonds. On cherche désormais la stabilité et à aller plus loin. Ce qui était important, c'est que l'équipe de start up managers soit la plus complète possible et c'est le cas. Mais on continue de recruter avec un objectif de doubler nos effectifs d'ici cinq ans.

Chez les start up, il y a eu un choc lié à la hausse de leurs loyers et à la commission de 3% sur leurs levées de fonds. Est-ce accepté aujourd'hui ?

On a précisé à nouveau les choses notamment sur les 3%. Le message a été diffusé de manière extrêmement maladroite. Ce n'était pas clair.

Bio Express

45 ans, diplômée de l'ESCP

1999 : Chef de produit LU (Danone)

2004 : Chef de produit international Pernod Ricard

2008 : Fondatrice dirigeante de SolutionAppart

2014 : Directrice marketing de Webhelp

2019 : Dg de division de Comexposium

2022 : Dg puis présidente d'Euratechnologies

Je pense que c'est le cas aujourd'hui. Nos accompagnements sont gratuits et le resteront. Euratech fait la mise en relation entre un investisseur et une start up. Si la relation se contractualise, alors nous prenons cette commission. Ce sont des périodes de transformation qui nécessitent du temps pour expliquer.

Certains ont pu penser que ces nouvelles modalités impacteraient votre flux d'affaires. Est-ce le cas ?

En nombre de start up incubées, on a battu les records ! 140 jeunes pousses nous ont rejoint le 3 octobre, c'est du jamais vu. C'est une promo qui a signé et adhéré au contrat d'Euratech.

Cette attractivité est-elle spécifique à Euratech ?

Station F a par exemple changé de vision et a diminué de manière drastique le nombre d'entreprises accompagnées. Notre avantage est la visibilité de nos sept verticales liées à l'histoire des Hauts-de-France. Un site dédié au retail à Roubaix dans les anciens locaux de La Redoute ou encore l'entrée de l'AFM à notre capital sont autant de signaux forts qui donnent envie aux entrepreneurs de nous rejoindre. On est dans une cohérence verticale et territoriale.

Sept verticales, c'est beaucoup... Avez-vous les moyens de toutes les porter ?

C'est beaucoup mais on trouverait facile de faire des regroupements. Elles ont du sens par rapport à nos sites d'implantation et à l'histoire de la région. Et force est de constater que ça fonctionne. On a des success stories dans chacune de nos verticales. L'Agtech de Willems par exemple est situé en plein champ. Pourtant, Sencrop a levé 18 M\$ pour ses stations météo de précision.



L'ancrage territorial est l'une de vos priorités ?

Oui. On veut des start up qui créent des emplois sur le territoire. L'objectif est 3 000 emplois nouveaux à horizon cinq ans. Il faut que l'on continue de créer des écosystèmes entre mentors, entreprises partenaires et jeunes pousses pour permettre à de nouvelles start up d'émerger en région, puis de s'étendre en France et à l'international. C'est également essentiel pour Euratech même, afin de lui offrir une dimension internationale. Cette volonté est en ligne avec celles portées précédemment par Pierre de Saintignon et Raouti Chehieh.

Vous venez de lever 24 M€. C'est une somme importante. Quels seront vos grands axes de développement ?

Déjà celui d'avoir des start up à la dimension technologique plus forte. Ce qui passe par des investissements dans des équipements de pointe. Nous regardons pour l'achat d'un cyber-range. C'est une plateforme de simulation des attaques cyber, qui permet aux entreprises de faire évoluer leur architecture. C'est un investissement très onéreux, entre 300 K€ et 1 M€, que les start up ne pourraient pas se permettre à titre individuel. On joue notre rôle de hub d'innovation. Cet équipement sera aussi mis à disposition d'entreprises externes.

Un autre axe est l'utilisation des moyens du cyber-campus pour la préservation de l'emploi. 80% des Pme victimes de cyber attaques ou de pertes de données ferment dans les deux ans. Opérer ce cyber-campus nous permet de jouer un rôle fort dans la prévention des risques. On aura une mission de réponse face aux attaques mais aussi d'innovation, de formation des Tpe-Pme régionales et enfin de mobilisation et d'animation de l'écosystème. Le 14 décembre, nous lançons les groupes de travail autour de la certification cyber des Pme ou encore de la création d'un livre blanc « cybersécurité et retail ».

Vous avez de grosses ambitions sur la cybersécurité. Qu'en est-il de l'IA ? C'était l'une des priorités de Raouti Chehieh lorsque nous l'avions interrogé en 2020...

Tout comme lui, on essaie d'avoir une vision transverse. L'intelligence artificielle a été incorporé dans le produit de beaucoup de nos start up. Dans la SpaceTech (à Saint-Quentin, ndlr) par exemple, Grasp est une start up qu'on accélère et qui lancera début 2023 son premier satellite puis une constellation dans deux ans. Son objectif est d'évaluer la pollution de l'air à un niveau très fin grâce à l'IA.

Votre augmentation de capital a-t-elle vocation à se poursuivre ?

Oui, elle peut s'accroître avec l'arrivée de nouveaux partenaires. Mais c'est tout ce que je peux vous dire sur ce sujet aujourd'hui.

KOUSSÉE VANEECKE

Euratech a accueilli Entreprises et Cités et l'AFM à son capital. Les liens sont-ils déjà en train de se mettre en place ?

Il y a beaucoup d'attente en interne car les partenaires que l'on va nouer avec ces actionnaires permettront aux start up d'avancer plus vite sur leur modèle. Pour les enseignes de l'AFM c'est l'occasion d'avoir un coup d'avance dans le retail. Avec Entreprises et Cités, on investigate deux volets forts. Le premier sur la transformation digitale des Tpe-Pme. On travaille sur des modules qui offriront à ces entreprises le même accès à l'innovation que celui proposé aux grands groupes. Le second volet concerne les promos Stanford. Je veux être dans le renforcement. Avant, c'était tous les deux ans. Désormais, ce sera tous les ans et ce dès septembre 2023. D'après nos Alumnis, en un mois de formation ils ont gagné un an sur le développement de leur start up. C'est un programme de très grande qualité.

Le programme restera-t-il le même qu'à l'origine ?

La formule va évoluer mais le principe de base restera une semaine à Stanford et une semaine à Lille, avec un accompagnement à l'entrepreneuriat par des experts de l'Université et de nos sites. On est sur une mise sous tension qui permet de faire évoluer très vite les projets des entrepreneurs.

La manière de présenter son pitch reste également un point central du programme. Raconter une histoire, celle de son entreprise, est essentiel pour embarquer les investisseurs, ses clients et ses salariés.

Comment maintenez-vous le lien avec vos Alumnis ?

La maturité d'un écosystème est très liée à ses Alumnis. Euratech entretient sa communauté d'anciens de trois façons. D'abord, par l'immobilier. Les sortants d'incubation louent des bureaux sur nos différents parcs. Puis par l'animation de l'écosystème par nos Alumnis eux-mêmes. Et enfin, via leur présence au sein des jury de sélection de nos promos.

Comment déploieriez-vous l'incubateur au-delà de ses sites d'implantation ?

On est en discussion avec plusieurs villes de la région pour essaimer Euratech. Ce n'est pas en-

core concret mais on pense que c'est une opportunité pour le territoire de renforcer son attractivité. Ça correspond bien à l'étude menée avec EY, la MEL et la Région sur la filière numérique régionale. On sait que l'attractivité et le maintien des talents en région sont de gros enjeux.

La formation et l'emploi le sont également. Comment prendrez-vous part à cette bataille ?

Dans ce qu'on doit proposer aux entrepreneurs, il y a le financement. Une fois qu'ils l'ont, ils doivent embaucher. Donc évidemment la formation est capitale. 72% des entreprises régionales du numérique ont du mal à recruter. Pourquoi ? D'après l'étude, c'est lié au fait que seule une moitié de la population des Hauts-de-France postule aux offres. On manque cruellement de femmes ! On a un rôle à jouer pour faire découvrir et donner envie aux femmes de rejoindre le numérique. Ça fait 8 ans qu'on y contribue à travers les enfants et Euratech Kids. On en a déjà formé plus de 4 000 dans nos ateliers de code et de robotique. On doit acculturer sur tous les âges et pouvoir renforcer nos actions vers les collégiennes notamment.

Comment se portent les levées de fonds et les valorisations des start up d'Euratech ?

A date, on est en ligne avec ce qu'on a fait en 2021. Fin novembre, nous avons fêté deux levées d'1 M€. Le retour des entrepreneurs est le même que celui du reste de l'écosystème : *take the money*. Prenez l'argent. Certains espéraient plus. On l'accepte ! Mais quand il y a des projets de qualité, l'argent est là.

Existe-t-il un chiffre sur la casse dans l'univers des start up ?

85% de survie au bout de cinq ans. C'est un chiffre qu'on doit remettre à jour suite au Covid. Quoi qu'il en soit, c'est un taux élevé qui se traduit à travers l'occupation de nos parcs. Mais il y a encore

Chiffres clés

150 000 m2 de campus répartis sur 4 sites
+500 M€ levés depuis 2009
+300 entreprises abritées pour +6500 salariés

de la place. Si une start up à dimension technologique souhaite nous rejoindre, qu'elle n'hésite pas !

Quels liens entretenez-vous avec les autres pôles régionaux comme Eurasanté ?

On travaille de plus en plus ensemble. La Région nous a demandé de le faire. Ces dernières semaines, nous avons vraiment été dans une démarche de connaissance mutuelle des feuilles de route et de recherche d'adjacences pour être capables de construire ensemble et ne pas multiplier nos efforts. On a tous des contraintes de personnel, donc on veut être les plus efficaces possibles par rapport à nos ressources humaines et financières.



“QUAND IL Y A
DES PROJETS DE QUALITÉ,
L'ARGENT EST LÀ ”



d'
UNE IDÉE
à
SA RÉALISATION

1^{RE} BANQUE DES PME*

**BANQUE
POPULAIRE**



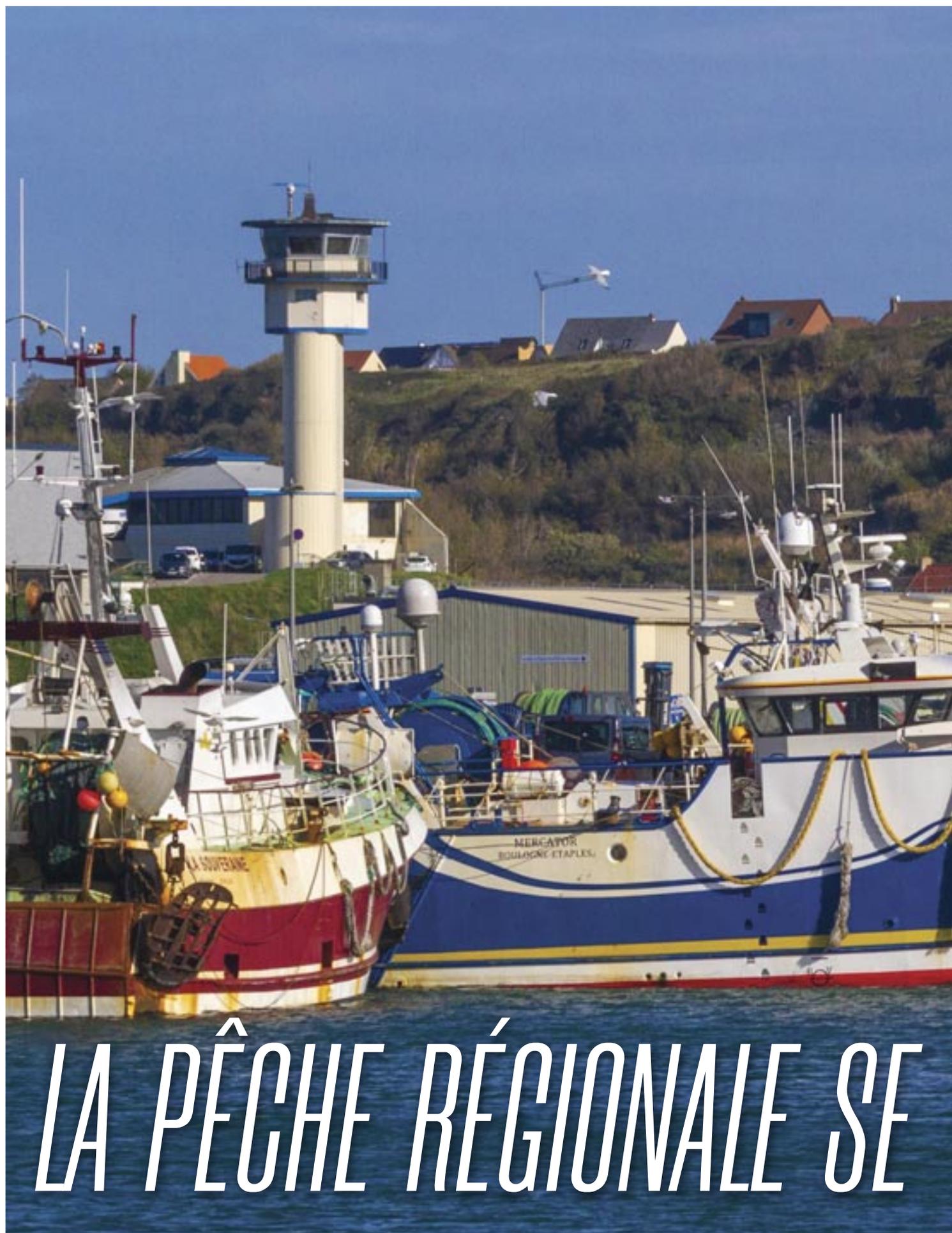
la réussite est en vous

* Étude Kantar PME-PMI 2021 - Banques Populaires : 1^{re} banque des PME

BPCE • Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 470 270 euros • Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13
RCS Paris n° 493 455 042 • Crédit photo : Getty Images • ROSA PARIS



www.paris2024.com



LA PÊCHE RÉGIONALE SE

Confrontée à des crises à répétition et à une difficulté majeure à recruter, la pêche régionale doit en outre préparer l'avenir et se décarboner. Une équation délicate mais avec des atouts solides. Un projet de marque collective doit aussi permettre d'engager une vraie dynamique de filière dans un secteur encore très individualiste. Où en est notre pêche régionale ?
Notre enquête



CHERCHE UN AVENIR

51

centimes le litre de gazole en moyenne en 2021, 83 centimes au premier trimestre 2022. Un choc énergétique après les crises des gilets jaunes, du Brexit et de la Covid, une ressource à la peine pour certaines espèces, sans compter un plan de sorties de flotte (primes pour désarmer les bateaux) qui certes permet aux pêcheurs de partir la tête haute et avec des compensations, mais qui sur la durée amenuisent toujours plus leurs rangs. La pêche régionale a le blues. Du moins une partie d'entre elle. Les petits bateaux spécialisés sur un type de pêche comme les fileyeurs (filets déposés sur le fond et récupérés plus tard) sont plus directement concernés par la raréfaction d'espèces, à l'exemple de la sole. Olivier Leprêtre, président du Comité régional des pêches, estime même que la filière est menacée à terme (lire plus loin).

Un avis que ne partage pas le groupe familial Sofipêche (Armement boulonnais, Unipêche, Appéti'Marine notamment, soit 150 salariés entre Boulogne et le Tréport). « *Tout n'est pas beau et rose, mais toute cette filière a une grande capacité de résilience* », défend Constance Wattez, dirigeante du groupe familial et élue à la CCI Côte d'Opale. Selon elle, la question de la ressource ne se pose pas vraiment mais plutôt celle de l'adaptation de la pêche à la ressource. Son collègue Antoine Le Garrec, de l'armement éponyme (né à Boulogne, mais aujourd'hui multitisite jusqu'à la Réunion et Saint-Pierre-et-Miquelon, 450 salariés), estime quant à lui que « *80% du stock se porte bien, l'état de la ressource s'est largement amélioré en Manche et en mer du Nord. Si on encadre bien, on doit pouvoir passer* », à l'exemple de la très fine gestion de la coquille Saint Jacques, qui a réussi à préserver et même reconstituer le gisement.



Photo: Boulogne, Calais



UN PARLEMENT DE LA MER, POURQUOI FAIRE ?

Il existe déjà un CESER, un syndicat mixte de la Côte d'Opale et un conseil régional. Pourtant, les Hauts-de-France ont désormais également leur Parlement de la mer. Sous la présidence du sénateur Jean-François Rapin, cet organe informel, sans budget, est né d'un livre bleu du Ceser appelant à une gouvernance particulière pour ces enjeux spécifiques et stratégiques, et de la volonté de Xavier Bertrand. « *Le Parlement de la mer est le seul capable de réunir tous les acteurs du maritime autour d'une table* », défend son président. Il compte pas moins de 160 structures publiques (y compris les services de l'Etat) et privées. « *Sa feuille de route, c'est la mer et le littoral* », lance Jean-François Rapin. Un outil d'autant plus utile depuis la fusion des régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Car l'espace littoral régional est un ensemble clé de 220 kilomètres de longueur de côte, qui réunit un million d'habitants sur les 6 millions de la région, et qui regroupe une grosse puissance maritime que viendra encore renforcer l'ouverture du canal Seine Nord. Le Parlement de la Mer, né pendant la Covid, s'est réuni pour la première fois en présentiel début novembre à la Halle aux sucres de Dunkerque. Quatre commissions thématiques viennent nourrir ses travaux : attractivité maritime, sous la présidence de Bruno Cousein (communauté

d'agglomération des deux baies en Montreuillois), économie maritime, avec Frédéric Cuvillier (CAB), littoral-transition écologique et climatique, avec Stéphane Haus-soulier (syndicat mixte baie de Somme grand littoral picard) et enfin la commission portuaire pilotée par Patrice Vergriete (Dunkerque). « *On essaie d'apporter un élément de consensus entre élus et experts. Le parlement de la mer sera jugé sur les propositions qu'il fera* », estime Jean-François Rapin.

Premier acte concret, le Parlement de la mer vient de remettre, lors des assises de la mer à Lille début novembre, un prix de thèse (3 000 euros) pour récompenser des travaux de recherche apportant une analyse novatrice sur un ou plusieurs enjeux auxquels est confrontée la façade maritime régionale. Le prix est allé à une jeune thésarde dont les travaux portent sur le vibrion du bar, une bactérie qui affecte le développement de ce poisson en aquaculture ■

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il faut aujourd'hui intégrer à la réflexion non seulement les prélèvements, mais aussi le changement climatique. Une étude de chercheurs du laboratoire d'océanologie et de géosciences de Wimereux vient de mettre en évidence un rôle croissant du climat dans l'évolution du stock de morues (cabillaud). Entre 1963 et la fin des années 1980, le gisement était surabondant, avant un recul important, en raison de la surpêche. « On a calculé que la surexploitation comptait pour 77% du recul, le climat pour 23%. Mais ce ratio est passé à 64% pour le climat et 36% pour la pêche depuis 2010 », expose le Dr Grégory Beaugrand. Un climat qui réduit certaines espèces mais qui en dope d'autres comme la seiche ou l'encornet. Dans ce contexte, lorsque la Grande-Bretagne a fait preuve d'une mauvaise volonté évidente à délivrer les licences de pêche sur ses côtes, nombre de professionnels boulonnais ont craint pour leur avenir. « Ça a été la croix et la bannière, on grapillait les licences une par une. L'horizon s'est bien éclairci depuis, avec un déblocage quasi complet sur le nombre de licences », se félicite Marie-Sophie Lesne, vice-présidente au conseil régional en charge de la pêche. Le plan de sortie de flotte prévu par l'Etat dans le cadre du Brexit n'a suscité au final que 18 candidatures, surtout sur des petits bateaux, et seule la moitié voire moins devrait être au final éligible.

2022, UNE BONNE ANNÉE

La pêche régionale est donc en bien moins mauvaise santé qu'on ne pourrait le craindre, *a fortiori* pour ceux qui ont su s'adapter. « Les pêcheurs ont toujours su s'adapter. C'est un peu génétique de s'adapter à l'environnement », explique Antoine Le Garrec.

"L'HORIZON S'EST BIEN ÉCLAIRCI, AVEC UN DÉBLOCAGE QUASI COMPLET SUR LE NOMBRE DE LICENCES"

Marie-Sophie Lesne (photo)

Et le rayonnement du port et de la plateforme de Boulogne-sur-Mer reste très fort. « Boulogne est une véritable pépite. Il est surprenant de voir à quel point Boulogne est connue dans les produits de la mer, même en Corée ! », se réjouit Benoît Rocher, le directeur général de la société d'exploitation des ports du détroit (SEPD),



QUESTIONS À...
OLIVIER LEPRÊTRE,
PRÉSIDENT DU COMITÉ RÉGIONAL DES PÊCHES

Le représentant des pêcheurs de la région, soit 110 bateaux environ pour 600 salariés, est particulièrement inquiet pour sa profession et au-delà pour l'avenir de toute la filière. Entretien.

**Comment les métiers de la pêche traversent-ils la crise de l'énergie ?**

Depuis trois ou quatre ans, c'est tempête sur tempête ! On a eu le Covid, le Brexit, là c'est le carburant. On ne s'en sort jamais. Il y a une réduction drastique de quotas car il a fallu en rendre aux Anglais. C'est très, très compliqué. Et, la cerise sur le gâteau, c'est la surexploitation par les pêcheurs hollandais. Ils sont arrivés il y a dix ans pour tester, depuis ça n'a cessé d'augmenter. De 2013 jusqu'à son interdiction en 2021, ils ont pratiqué la pêche électrique. Maintenant, c'est la senne danoise. Tout cela crée un dommage énorme sur la ressource.

"ON ARRIVE À UN POINT DE NON RETOUR"

La crise du Brexit est-elle définitivement derrière vous ?

Non, il nous manque encore quatre ou cinq licences de pêche. Mais surtout en 2026, il est prévu une renégociation du volet pêche du Brexit, les Anglais vont encore enfoncer le clou pour essayer d'éjecter un maximum de bateaux. Les licences ont été accordées pour cinq ans seulement. On est repartis pour un tour de moulinette !

La motivation des pêcheurs est-elle atteinte ?

Dans le plan de sortie de flotte, la moitié de ceux qui arrêtent le font par écoeuement, ce n'est même pas pour une raison financière. Commission européenne, ONG, associations sur l'environnement... On ne fait que taper sur les pêcheurs, ils sont responsables de tous les maux. Alors qu'ils sont les premiers à protéger la ressource dont ils vivent et dont ils veulent que leurs enfants vivent un jour. Un pêcheur fait moins de dégâts que 1 500 tonnes de béton coulées sur chaque pied d'éolienne... Sans parler de l'extraction de granulats. L'avenir est sombre. Pour moi, nous sommes comme les populations indigènes qu'on a éjectées de la forêt avant de la dévaster pour mieux l'industrialiser ensuite.

La ressource halieutique n'est-elle pas en danger ?

Quand il y a un problème, on pointe toujours les pêcheurs. On ignore par exemple l'impact climatique dans la négociation des quotas. Cette année, il y a eu énormément de retard pour les harengs, je m'attends à ce qu'on nous dise qu'il n'y en a plus. Pour le cabillaud, c'est la même chose : il ne faut pas une température de plus de 6° pour l'éclosion des œufs. Or depuis des années, on est à plus de 10°, le poisson va donc dans des eaux plus froides. A l'inverse, on voit des thons rouges qu'on n'avait jamais vus, on a une surabondance de seiches, qui est un poisson d'eau chaude. Nous les pêcheurs, on sait qu'avec le changement climatique, tout change. Ce sont des technocrates bruxellois qui gèrent la mer alors qu'ils ne sont jamais montés sur un bateau ! La mer, on ne la gère pas avec une calculette !

Comment voyez-vous l'avenir de la profession ? Quid de la plateforme de Capacité à Boulogne ?

Si vous faites un film 20 ans en arrière, on diminue constamment la flotte. On ira jusqu'à l'extinction, c'est obligé, sauf revirement de situation. On arrive à un point de non retour. Ce sont les fondations de la plateforme boulonnaise qui sont en train de se déstabiliser. Si on réduit encore, ça va s'effondrer et toute la filière derrière. Il faut arrêter de privilégier la flotte étrangère et défendre les pêcheurs locaux. ■

Recueilli par O.D.



pour qui « 2022 va être une bonne année ». Au demeurant, si la question de l'approvisionnement de la plateforme de transformation des produits de la mer Capécure reste un enjeu d'avenir vital, l'activité se porte bien : outre les 32 000 tonnes débarquées par les pêcheurs, Capécure transforme 350 000 tonnes de poisson de transit. Et le Boulonnais a très bien anticipé le choc du Brexit avec l'implantation dérogatoire d'une inspection vétérinaire sanitaire (CIVEP), en-dehors d'une zone sous douane, qui lui a permis de faire face sans trop d'à-coups.

Après une période de flottement, l'activité économique de Capécure repart du reste fortement avec des implantations comme celle d'une usine de filetage de Grand Frais (200 salariés, sur 2 ha bâtis), ou des extensions comme Direct Océan, Mondial Navys Emballage ou encore John Driege sans compter des transporteurs sous température dirigée. On pourrait ajouter à cette liste le projet d'implantation d'une



"CAPÉCURE ET LE PORT, C'EST ÉNORMÉMENT DE VALEUR AJOUTÉE POUR IRRIGUER LE TERRITOIRE"
Benoît Rocher,
Port de
Boulogne-sur-
Mer et Calais

LE CRÉDIT MARITIME TRIPLE SON ENGAGEMENT MARITIME ET FLUVIAL

La Banque Populaire du Nord muscle son effort en direction du monde maritime et fluvial. Sa marque Crédit Maritime Nord va monter fortement en puissance dès 2023, notamment en direction de l'enjeu de transition énergétique des économies maritime et fluviale. A l'occasion des récentes Assises de la Mer tenues à Lille les 8 et 9 novembre, elle a ainsi annoncé une enveloppe de 100 M€ par an, qui permettra entre autres de financer des bateaux de nouvelle génération, le développement d'entreprises de pêche responsables, l'aménagement touristique du littoral et le soutien aux projets innovants. Il s'agira d'un triplement des moyens déployés jusque-là. La moitié de l'enveloppe sera dédiée à l'économie maritime, l'autre moitié au fluvial.

ferme aquacole géante de saumons, Local Ocean. La plateforme emploie au total pas moins de 5 000 salariés. « Il faut avoir conscience de nos atouts. Capécure et le port, c'est énormément de valeur ajoutée pour irriguer le territoire », lance Benoît Rocher, patron des ports de Boulogne et Calais.

MARQUE COLLECTIVE

Pour autant, la filière halieutique régionale manque de souffle, pour créer une nouvelle dynamique valorisant la qualité du poisson et de la pêche boulonnaise, un constat dressé lors des états généraux de la filière halieutique tenus à Boulogne au printemps dernier. « Il manque aux pêcheurs une vraie structuration. Ils ne parlent pas d'une seule voix au sein de la pêche et de la filière halieutique. Il existe des rivalités, et beaucoup de problèmes interpersonnels qui influent », déplore Marie-Sophie Lesne.

LES PÊCHEURS VENT DEBOUT CONTRE L'ÉOLIEN OFFSHORE DU TRÉPORT

Les patrons de pêche du port normando-picard craignent les impacts du futur parc éolien offshore. A commencer par la perte d'un tiers de leur chiffre d'affaires.

Voilà dix ans qu'ils sont vent debout contre le parc éolien offshore, prévu au large du Tréport, entre Picardie et Normandie. Les patrons de la flotte de 70 bateaux du petit port de pêche en sont persuadés : ce projet à 2 mds€ qui prévoit l'installation de 62 machines capables de fournir 2000 GWh d'électricité par an (l'équivalent de la consommation de 800 000 personnes), signera la fin de la filière halieutique locale. Pour le faire échouer, les professionnels ont multiplié manifestations et pétitions, ainsi que les recours devant la justice. A peine ont-ils réussi à le repousser : la société Eoliennes en Mer Dieppe - Le Tréport, retenue à l'issue de l'appel d'offres national de 2014, ambitionnait en effet un démarrage du chantier en 2018 et une entrée en service du parc mi-2021.

Aujourd'hui, pratiquement tous les recours sont épuisés et les premiers coups de pioche devraient être donnés, à 15 mètres de pro-

fondeur, en 2023. Entre le maître d'ouvrage et les marins, soutenus par une bonne partie des élus locaux et des habitants, le dialogue est quasiment rompu. Notamment depuis une opération coup de poing, menée en juillet 2020, au cours de laquelle les pêcheurs ont bloqué le navire néerlandais chargé des opérations de sondage. Les réunions publiques tournent le plus souvent court. A l'image de celle du 21 octobre dernier, organisée à Ault (Somme), écourtée par le départ des pêcheurs, furieux des conclusions des études d'impact. Ils en sont convaincus : les éoliennes seront un désastre pour l'environnement marin. En particulier, disent-ils, à cause des déplacements de sédiments qui empêcheront les poissons de venir se reproduire dans la zone, l'une des plus poissonneuses de la Manche. Selon les calculs des associations de pêcheurs, les professionnels pourraient perdre jusqu'à 30% de leur chiffre d'affaires après la mise en service du parc ■ **G.R.**



Il aura fallu 10 ans aux acteurs normands pour se doter de leur marque collective. Marie-Sophie Lesne, VP de la Région, espère la création de celle des Hauts-de-France avant la fin du mandat.

La Région est en charge depuis 2014 de la mise en œuvre du fonds européen FEAMPA d'aide à la pêche. Sans être massif (16 M€), ce dispositif permet notamment de financer des changements de motorisation, la modernisation ou la diversification de bateaux (par exemple pour les adapter au casier) ou encore des dispositifs d'amélioration des conditions de travail.

Pour insuffler un vrai mouvement à l'ensemble de la profession amont et aval, la Région travaille à la mise

en place d'une marque collective, telle que les Normands ont pu en créer une après dix ans de démarches (Normandie Fraîcheur Mer). Un cabinet a déjà été mandaté pour plancher sur le sujet. « Si à la fin du mandat on pouvait avoir constitué la marque et commencé à la développer, ce serait très bien », espère Marie-Sophie Lesne.

"UN MATELOT PEUT TOUCHER ENTRE 35 ET 40 K€ PAR AN"

Antoine Le Garrec

PÉNURIE CRIANTE D'EMPLOIS

Mais avant les difficultés de ressource, d'adaptation des navires, de trésorerie ou de démarche collective, le premier sujet critique partagé par tous les acteurs de la mer est bien l'emploi. Une situation grave, qui a même conduit un bateau à rester à quai l'été dernier faute d'équipage, tandis que l'âge des capitaines ne cesse de croître. Pourtant les rémunérations à bord sont attractives. « La rémunération dépend bien sûr des pêcheries, mais selon le bateau, un matelot peut toucher entre 35 et 40 K par an », décrit Antoine Le Garrec. « Il faut trouver des solutions au choc des générations et aux difficultés de recrutement. Chez nous, on a du mal à transformer les essais et à fidéliser », soupire Constance Watez, chez Sofi-pêche ■

AQUANORD : UNE PÉPITE EN DIFFICULTÉ ADMINISTRATIVE

Un contentieux de 2,7 M€ avec les douanes pourrait lourdement déstabiliser l'entreprise d'aquaculture spécialisée dans l'élevage de bars et de daurades premium.

La ferme aquacole de Gravelines n'a guère le cœur à fêter ses quarante ans l'an prochain. Après bien des vicissitudes et deux redressements judiciaires, cette société de production de daurades et de bars est pourtant repartie de l'avant en 2013 sous la houlette du petit groupe Gloria Maris, dirigé par Philippe Riera. Un groupe qui a multiplié par cinq son activité en dix ans, pour atteindre aujourd'hui 4 000 tonnes de poissons par an, 40 M€ de chiffre d'affaires et 200 salariés. Gloria Maris compte six sites en France (Corse, Nord et Ouest) ainsi qu'une unité en Sardaigne. « C'est une filière difficile à développer », regrette le dirigeant, qui pointe notamment les avantages énormes consentis par l'Europe à l'aquaculture grecque, mais aussi « une filière sacrifiée par le journalisme d'investigation ». Or le groupe français développe au contraire une aquaculture d'excellence, très respectueuse du poisson. A Gravelines, principal site du groupe (75 salariés, 18 M€ de CA), daurades et bars sont bichonnés : faible densité dans les bassins, absence de traitement antibiotique, courants artificiels et respect des cycles de lumière pour ressembler au milieu naturel et permettre aux poissons de créer du muscle, aliments 100 % naturels et sans OGM, détaille Ber-

trand Ritter, directeur du site. Résultat, les poissons vont se développer pour atteindre en moyenne 1,5 kilo en trois ans. Après les années de relance, Aquanord a dégagé du bénéfice en 2017. Si le Covid a bousculé le groupe, il a plutôt épargné l'entreprise nordiste, qui a pu basculer ses ventes des restaurants vers la grande distribution.

ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Mais une très lourde épée de Damoclès pèse pourtant sur son avenir. Philippe Riera ne décolère pas d'un changement de règle du jeu qui pourrait coûter une fortune à l'entreprise. L'instauration de la TICFE* en 2016 a porté la taxe sur l'électricité de 2,5 € (tarif en vigueur pendant 30 ans) à 22,5 € par MW. Soit un surcoût annuel de 200 K€... Mais plus grave encore, la direction des douanes a signifié un redressement rétroactif sur ces bases, sur les exercices 2016 à 2019, soit un total de 2,7 M€. Aquanord a saisi le tribunal de Dunkerque en juin 2021, et attend le jugement le 12 décembre prochain. « On ne sait pas où on va, c'est extrêmement perturbant, et complètement délirant », déplore le dirigeant ■

*Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité





MENACES SUR NOTRE OR BLEU : QUE FAIRE ?

Le Ceser s'empare de la question de l'eau dans notre région. Le sujet n'est pas nouveau, spécialement dans les Hauts-de-France où deux agences de l'eau en sont chargées, avec une qualité générale faible et de nombreuses fragilités. La gestion de l'eau s'avère en outre assez fragmentée, tandis que la situation de la ressource régionale est tout sauf satisfaisante. L'organe consultatif de la région a planché en profondeur sur la question pendant deux ans et demi, aboutissant à une forme de livre bleu, et un colloque tenu à Lille le 8 novembre. Avec en point d'orgue un train de 42 propositions susceptibles de relancer la politique de l'eau dans les Hauts-de-France.

Recharge insuffisante des nappes phréatiques ; allongement des périodes de sé-

L'avenir de l'eau s'assombrit. La France, traditionnel château d'eau très bien rempli, voit année après année sa ressource diminuer, les périodes de sécheresse se multiplier et s'aggraver, à l'instar de l'été dernier. Et en Hauts-de-France ? Le Ceser dresse un tableau inquiétant et propose une batterie de mesures pour remonter le courant.

cheresse et réduction des périodes de pluie ; des pertes de 20% dans les réseaux ; réduction et fragilité des zones humides, biodiversité des milieux aquatiques fortement dégradée, invasion d'espèces animales et végétales exotiques, de l'écrevisse américaine à la jussie, cultures trop gourmandes en eau... N'en jetez plus, la coupe est pleine et de mauvaise qualité. Or l'eau est essentielle tant à la vie économique qu'à la vie tout court. Sa reconquête est donc une nécessité pour le territoire des Hauts-de-France.

« Nous avons à régler une contradiction entre la disponibilité de la ressource et le besoin supposé de la ressource. Il faut d'abord s'interroger sur le caractère vital de ces besoins », juge André Flajolet, président du comité de bassin Artois Picardie, qui pointe « l'extrême fragilité » de ce patrimoine naturel. « Nous ne pourrions pas continuer à taper dans la nappe », assène-t-il en pointant des pratiques culturelles. « Peut-on produire tout et n'importe où ? La réponse est non ! »



© D.R.

En chiffres

2 mers : Manche et Mer du nord

270 km de littoral

900 km² de waterings

400 000 habitants sous le niveau de la mer

8 000 km de rivières

1 000 km de voies navigables

17 000 km² de nappes souterraines

7 plans d'eau de plus de 50 ha

95% des besoins en eau potable sont issus des eaux souterraines.

eau potable, de collecte des eaux usées et de gestion des eaux pluviales. L'interconnexion des réseaux d'eau potable de gestion publique est aussi préconisée pour faciliter la continuité de l'approvisionnement. Le Ceser insiste sur la nécessité de conditionner toute implantation d'entreprise fortement consommatrice d'eau à l'engagement d'une démarche territoriale concertée pour économiser le même volume d'eau, et à des garanties apportées sur l'absence d'impact sur les écosystèmes aquatiques et les zones humides concernées. L'organe consultatif de la région souhaite aussi voir développer les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PG2SE) sur tous les territoires, et notamment leurs dispositifs d'alerte face aux risques de pollutions.

RÉDUIRE LA FRAGMENTATION DES POLITIQUES DE L'EAU

Deuxième axe, il faut réinvestir dans **les infrastructures « vertes et bleues »**. Cela passe par la restauration et la gestion des écosystèmes aquatiques et des zones humides, le développement de nouvelles formes de culture et d'irrigation plus sobres. De même, il faut développer des aménagements écologiques de type haies, noues, zones humides, zones d'expansion de crues..., pour orienter l'écoulement des eaux et protéger de l'érosion. Des mesures plus modestes mais à l'impact significatif sont proposées comme l'installation de double réseau dans l'habitat.

Autre enjeu, **l'information et la sensibilisation** de la population et des acteurs du territoire. L'objectif est que tous s'approprient cette problématique fondamentale. Dans la même logique, il est

proposé de renforcer le poids de la société civile dans les instances locales de gouvernance de l'eau.

Le quatrième axe porte sur **la mise en cohérence des politiques**. Le Ceser propose ainsi de mettre en œuvre une coordination entre acteurs infrarégionaux et entre les différents niveaux d'administration, sous la houlette du conseil régional. De même, des outils de gouvernance transversaux à l'échelle locale devraient être adoptés pour davantage de coopération entre acteurs. Objectif : réduire la fragmentation des politiques de l'eau.

Cinquième enjeu, inciter à **l'usage efficace de l'eau**. Le Ceser préconise de généraliser la tarification sociale pour les publics les plus en difficulté, mais aussi une tarification baptisée « binôme » incluant une part fixe, indépendante de la consommation mais liée à l'importance du branchement, et une part variable, tant pour les habitants, les industriels ou les agriculteurs.

Xavier Bertrand, qui concluait le colloque, a botté en touche sur la dimension institutionnelle, tout en saisissant la perche de la coopération : « Prendre la compétence (de l'eau) n'est pas possible. Mais si nous pouvons aider à jouer un rôle transversal, nous n'hésiterons pas à le faire. Je suis intimement convaincu qu'on ne peut pas voir les choses de façon éparse ». Le président de Région n'entend pas non plus laisser le débat aux seuls experts. « Si une instance se met en place, doivent y figurer aussi les agriculteurs et les acteurs économiques », martèle-t-il, évoquant notamment la question des bassines. « On en a absolument besoin dans l'Oise et dans de nombreux départements. On aurait déjà dû commencer depuis un bon moment car les épisodes vont se reproduire » ■ **O.D.**

« IL Y A URGENCE »

« L'eau est facile à consommer, mais elle est fragile. Pour faire en sorte qu'on ait une eau ressource permanente, cela suppose des changements de comportements. Pour nous il y a urgence ! », lance Laurent Degroote, président du Ceser Hauts-de-France. Le Ceser a examiné 31 scénarios d'évolutions possibles selon le croisement de différents paramètres (ressource et environnement, modes de vie, territoires, usages, gouvernance, recherche, technologie et connaissance, et enfin, santé). Au terme de ce travail, le Ceser a bâti un ensemble de 46 préconisations « pour un futur serein de l'eau en Hauts-de-France », dont nous présentons ci-dessous les principales, organisées autour de 6 enjeux majeurs. Le premier porte sur **la disponibilité durable de l'eau**, pour garantir tant sa quantité que sa qualité et ceci dans le temps. Pour le Ceser, il convient de sanctuariser les champs captants avec des activités compatibles avec cette nécessité (agriculture bio, espaces de loisirs...), mais aussi d'améliorer les installations et infrastructures d'alimentation en

QUI PRÉLÈVE L'EAU ?

Agriculture : 83 millions de m³ (+ 181%/ 2012)

Eau potable : 393 Mm³ (-2%/ 2012)

Industrie : 704 Mm³ (+16%/ 2012)

793 stations d'épuration

Taux de fuite du réseau : 20%

Chaque année, l'ADEME soutient plusieurs centaines de projets en Hauts-de-France en faveur de la Transition écologique. Les aides engagées dans la région représentent en moyenne un montant annuel de l'ordre de 100 M€. L'équipe régionale accompagne tous les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers) en leur proposant une ingénierie de financement de projets.



EN BREF

Le SPEE, un outil régional unique

Avec le Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE), les propriétaires de la région - quelles que soient leurs conditions de ressources, leur âge ou leur type d'habitation - peuvent bénéficier d'un accompagnement pour rénover leur logement. Le dispositif les accompagne aussi dans la recherche de subventions et propose des solutions de financement pour faciliter le lancement des projets (préfinancement, éco-prêt à taux zéro, prêt longue durée...). Au total, plus de 10 000 ménages ont déjà été accompagnés depuis la création du dispositif en 2014.

Pour en savoir plus : www.pass-renovation.hautsdefrance.fr

Brasserie sobre



Améliorer l'impact de son activité de fabrication de bières artisanales : c'est dans cet objectif que Mathieu Lesenne, co-gérant de la brasserie du Pays Flamand (Blaringhem), a entrepris la réalisation, en 2021, d'un Diag Eco-flux.

« Ce regard extérieur sur notre gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie a été précieux », explique le dirigeant, notamment pour confirmer certains choix ou mettre en place des solutions, par exemple pour le nettoyage des cuves. L'entreprise de 40 personnes a aussi pu accéder à un prêt « vert » de 300 K€ de Bpifrance. Et ainsi mettre en place un système de recyclage de ses déchets de production (levures, résidus de houblon), désormais valorisés au sein d'un méthaniseur local.

Pour en savoir plus : <https://diagecoflux.bpifrance.fr/>



©D.R.

POUVOIR D'ACHAT : PENSONS SOBRIÉTÉ!

L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas. Le célèbre slogan est plus que jamais d'actualité à l'heure où les prix de l'énergie s'envolent. Face à cette situation, le gouvernement a dévoilé, en octobre dernier, un grand plan de sobriété énergétique.

Pourtant, si la période est difficile, elle peut être aussi l'occasion d'interroger nos modes de vie, de consommation, de déplacement afin d'améliorer collectivement notre qualité de vie et notre pouvoir d'achat. Des solutions existent pour accompagner au quotidien particuliers ou entreprises dans la mise en place d'actions visant à plus de sobriété énergétique. En voici quelques illustrations.

« DÉFIS ÉNERGIE »

Ainsi, le dispositif Diag Eco-Flux (cf en bref) mis en place par l'Ademe et Bpifrance permet d'accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions vers la transition écologique pour optimiser leur consommation de flux (eau, matières, énergie, déchets). Dans les Hauts-de-France, le Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE) propose aux ménages ainsi depuis 2015 (cf en bref), un accompagnement administratif et technique pour la réalisation de travaux. En moyenne, l'économie réalisée grâce à ces travaux avoisine les 1 200 euros par an. Outre la performance énergétique du bâti, l'autre levier pour les ménages consiste à analyser et, le cas échéant, à modifier

les comportements quotidiens.

C'est l'objectif des fameux « Défis énergie » portés par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) qui propose, gratuitement, de participer à ces challenges pouvant aboutir à des économies d'énergie d'environ 8% par an uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes. « Il existe également un challenge de la mobilité pour favoriser les modes de déplacement doux en entreprise. Cette année, avec 192 employeurs participants, 50 000 € d'économie de carburant ont été réalisées, soit l'équivalent de 750 € par an et par salarié », s'enthousiasme Thomas Blais, coordinateur pôle territoires à l'ADEME Hauts-de-France.

Reste que la sobriété ne se limite pas seulement aux questions énergétiques. Elle implique également une consommation plus responsable, moins génératrice de déchets. A ce titre, l'expérience menée par la ville de Roubaix est particulièrement remarquable. Son défi zéro déchet a permis une réduction de 47% du volume des poubelles. Conjugué aux actions d'incitation au réemploi, il a ainsi généré une économie de 1000 euros environ par foyer pour les 800 foyers volontaires. A quelques semaines des fêtes de fin d'année, le guide "Un Noël juste parfait" démontre que la sobriété ne rime pas forcément avec privation et qu'elle offre la satisfaction - inestimable - de concourir à la préservation de la planète ■

Entreprise



Certifiée

La certification B Corp est la reconnaissance de notre impact positif sur la société et l'environnement.



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Fiers d'être B Corp

La Caisse d'Épargne Hauts de France a obtenu la certification B Corp ("Benefit Corporation").

Ce label exigeant récompense notre action et son impact positif en matière environnementale et sociétale. Il atteste de notre volonté de participer à la transformation de notre territoire.

Pour en savoir plus,
flashez ce QR code.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.312-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 Euros - Siège social 135 Point de Flandres 59777 Eurallie - 383 000 692 RCS Lille Métropole - Crédits photo : Samuel Dhote - Novembre 2022



RÉGION : 162 M€ DE SURCOÛTS EN 2023

Le conseil régional a discuté le rapport d'orientations budgétaires en novembre, le budget lui-même devant être adopté les 8 et 9 décembre. Selon les projections, la Région devra déboursier 162 M€ de plus que l'an dernier du fait de surcoûts multiples : point d'indice, transports TER, dotation pour les lycées, énergie, et hausse des taux d'intérêt (39 M€). Néanmoins, la collectivité devrait sauvegarder son niveau d'investissement (806 M€ prévus par an sur la période 2023-2027), notamment grâce à une bonne surprise sur les recettes de TVA dopées par ... l'inflation. De quoi également maintenir la perspective de descendre à une capacité annuelle de désendettement à l'horizon 2027, annonce Jean-Paul Bataille, élu en charge du budget.

L'AÉROPORT DE LILLE SUR LA VOIE DE LA REPRISE

Sur les neuf premiers mois de l'année, un peu plus d'1,355 million de passagers ont transité par l'aéroport lillois. Un trafic en progression de près de 70% sur un an et qui atteint 80% de celui enregistré à la même période en 2019. « On vise 1,7 million de passagers pour l'ensemble de l'année 2022 et ainsi frôler le niveau de 2019 », prévoit Marc-André Gennart qui, lors de la présentation du bilan d'activité, a tenu à faire un point d'étape sur le fameux projet de modernisation. Celui-ci devrait entre autres optimiser la capacité d'accueil de l'aéroport dès 2026. Les refus et les recours se poursuivent. Mais Marc-André Gennart maintient son calendrier : les travaux débuteront en 2024 pour deux ans. « Ce projet est une nécessité. L'aéroport n'attire que 2 millions des 12 millions de passagers potentiels de la région ».



CH DE LENS : L'AVENIR DU SITE ACTUEL À L'ÉTUDE

Que deviendra la parcelle de quelque 13 hectares qu'occupe actuellement le Centre hospitalier de Lens ? C'est la grande question à laquelle devra répondre l'étude de programmation et de faisabilité urbaine (366,1 M€) qu'a lancée la Communauté d'Agglo Lens-Liévin en septembre dernier. Prévue sur un an et demi, l'examen se déroulera en trois phases ; la première (qui court jusqu'en février) porte sur la réalisation d'un diagnostic urbain, la seconde (de février à juillet 2023) devra proposer trois scénarios d'aménagement et enfin la dernière phase (juillet à décembre 2023) définira la programmation urbaine. Le Centre hospitalier de Lens quittera le site courant 2027.

Labourse/Nœux-les-Mines : Top départ officiel pour Logisterra

Le projet est (très) ambitieux et devrait permettre la création de plus de 500 emplois à terme. La cérémonie de la traditionnelle pose de la première pierre, organisée le 10 novembre, a permis de revenir sur les grandes étapes de la plateforme logistique Logisterra développée par Linkcity, filiale de Bouygues Construction. Située à cheval sur Labourse et Nœux-les-Mines, elle occupera une parcelle de quelque 25 ha, soit près de la moitié du parc d'activités Logisterra26. La plateforme s'étendra sur 102 000 m² répartis en deux bâtiments. Le gestionnaire d'actifs australien Macquarie Asset Management est l'investisseur du projet. Il ne reste plus qu'à trouver les opérateurs. Côté livraison, Linkcity vise septembre 2023.





CONSEIL : EPSA PREND PIED À LILLE ...

Le groupe EPSA, spécialisé dans l'accompagnement de la performance des entreprises, poursuit sa stratégie de régionalisation en prenant pied à Lille. La capitale des Flandres devient ainsi la 12^e implantation du groupe, sous la direction d'Antoine Dangleterre, ex directeur associé de FI Group à Lille. Le bureau lillois ouvre autour de deux expertises principales, l'optimisation des charges sociales et fiscales, et la recherche de financements de l'innovation, avant d'élargir progressivement son périmètre. L'antenne nordiste, qui vise les 300 clients d'ici 2025, annonce le recrutement de 20 collaborateurs sur la période.



...ainsi que le cabinet environnemental ECT

ECT, spécialiste de l'aménagement environnemental non bâti, vient d'ouvrir à Lille sa nouvelle agence régionale sous la houlette de Julien Golaszewski, rejoint par l'écologue Guillaume Lemoine. Né en Île-de-France autour du traitement des terres excavées issues du BTP, ECT s'est développé depuis 1998 sur l'ensemble des métropoles françaises et à l'étranger. Le groupe se revendique leader sur son marché, avec 212 salariés, pour un total de 15 millions de tonnes de terres traitées par an, valorisées en espaces naturels, parcs paysagers, fermes urbaines, centrales solaires voire golfs, centres équestres ou autres sites sportifs. ECT est déjà intervenu en région pour transformer le site Van Pelt à Lens en forêt urbaine (photo), qui sera achevée en 2023. L'antenne régionale compte 6 personnes et déjà un portefeuille d'une dizaine de projets à l'étude.



OUIHELP OUVRE SA 4^E AGENCE RÉGIONALE À DUNKERQUE

La start up parisienne spécialisée dans l'aide à domicile des personnes âgées renforce ses positions en Hauts-de-France. Après Lille, Arras et Valenciennes, Ouihelp annonce l'ouverture d'une agence à Dunkerque. Celle-ci sera sous la direction de Laetitia Wallyn, 34 ans, ancienne assistante sociale au Centre hospitalier de Dunkerque. « *La demande d'aide à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie est croissante, pointe la responsable. Nous allons desservir tout le bassin jusqu'à environ 30 minutes autour de Dunkerque.* » Dans les prochains mois, Ouihelp dit vouloir recruter 5 auxiliaires de vie par semaine.

HEINEKEN : 100 M€ POUR ABREUVER MONS-EN-BARŒUL ET MARSEILLE

Heineken France a annoncé mi-novembre la fermeture de son usine de Schiltigheim en Alsace dans les trois ans. Sur fond de perte de marché en France et de coûts de production trop élevés. Cependant, les volumes de production français seront maintenus avec un transfert de ceux d'Alsace dans les brasseries de Mons-en-Barœul et de Marseille. Ces deux unités bénéficieront d'une modernisation et d'un agrandissement, alimentés par un investissement de 100 M€. La répartition entre les usines n'est pas encore entérinée, indique la direction à Eco121. La création de CDI est également prévue sur les deux sites.





BEAUCOUP D'ENTREPRISES REDOUTENT LE MUR DE L'ÉNERGIE

Des tarifs d'électricité multipliés par trois, cinq voire par huit. Les cas sont nombreux de ces dirigeants désarçonnés devant la violence du choc énergétique. « *Je me prends à me satisfaire d'une multiplication par deux seulement* », commente, désabusé, l'un d'entre eux.

Le Medef Côte d'Opale a mené une opération de communication en novembre pour éclairer par l'exemple cette problématique majeure. L'Etat a certes pris la mesure du sujet et déployé des dispositifs : d'abord fléchés sur les énérgo-intensifs dont la survie était menacée (dont, par exemple, un chèque de 50 M€ pour Aluminium Dunkerque), puis plus largement, mais avec des critères si complexes que les chefs d'entreprise n'y comprenaient rien. Une simplification a été décidée fin novembre, mais qui ne rassure pas encore les dirigeants.

Chez BSL Steel, un groupe indépendant de transformation du métal, certifié pour le nucléaire, qui compte trois unités à Dunkerque et Noeux-les-Mines (100 salariés, 15 M€ de CA), Benoît Guillemot lâche : « *Non, on n'est pas satisfait. Ce n'est pas simple à compren-*

Nombre de sociétés doivent renouveler leur contrat énergétique en cette fin d'année. Avec des hausses considérables qui tétanisent leurs dirigeants et inquiètent l'écosystème.

dre et surtout pas suffisant ! » Car son entreprise dépensait jusqu'à présent 1% de son chiffre d'affaires en énergie. Mais avec les perspectives de renouvellement de contrat, « *cette part pourrait représenter 5 à 10% !* », s'étrangle le dirigeant, qui avoue avoir « *le moral en berne* ». D'autant que les marges du secteur sont modestes, entre 1 et 3%. A Boulogne-sur-Mer, Marc Leroy, patron de l'imprimerie SIB (180 salariés, 35 M€ de CA), est dans un état d'esprit très similaire. Secteur à faible marge, l'imprimerie a déjà encaissé un doublement du prix du papier en douze mois. Et les négociations énergétiques de la SIB laisseraient un passage d'un coût de 75 € le MWh à 300 voire 400 fin décembre. Même si les aides de l'Etat vont alléger cette hausse spectaculaire, le dirigeant peine à calculer l'impact final sur ses prix de prestations.

Comment les répercuter aux clients ? Comment établir un prix pour 2023, alors que la période est précisément aux appels d'offres ? Et ceci, alors que ses grands concurrents espagnols bénéficient quant à eux du découplage décidé par leur gouvernement entre les prix du gaz et de l'électricité. Résultat : eux offrent des tarifs attractifs et lui ont déjà pris un gros client nordiste pour un catalogue publicitaire.

IMPACT ENCORE PEU VISIBLE

Si nombre d'entreprises sont très inquiètes, il faut en revanche constater que l'impact n'est pas encore perceptible devant les tribunaux de commerce. Les dirigeants vivent plutôt cette perspective comme une véritable épée de Damoclès. Dans le sondage réalisé par la CCI Hauts-de-France en octobre, il apparaissait déjà que 31% de nos entreprises ressentent un impact fort des prix de l'énergie, un taux qui montait jusqu'à 70% dans certains secteurs. Et 42% des entreprises envisageaient de suspendre leurs projets d'investissement. La cellule de crise mise en place par les organismes consulaires ont certes reçu nombre d'appels depuis, mais ce n'est pas encore à ce stade le tsunami que certains pouvaient redouter. L'heure de vérité viendra avec les premiers mois de 2023, la mise en place des nouveaux contrats énergétiques et le déploiement des aides de l'Etat ■ **O.D.**

AUJOURD'HUI, UNE ÉQUIPE ENGAGÉE DEMAIN, UNE ENTREPRISE TRANSFORMÉE

Parce que nos clients entreprises ont, eux aussi, à cœur de s'engager dans la transition sociale et environnementale, nous leur proposons une gamme complète de produits et services, pour les accompagner et accélérer leur transformation : mesure de l'empreinte carbone, solutions d'économie d'énergie, offres de prêt dédiées*.



* Deux prêts sont proposés et offrent des conditions avantageuses aux entreprises. Le prêt à impact positif, d'un montant supérieur à 500 000€, finance tout projet d'investissement sous réserve d'une évaluation de la maturité RSE de l'emprunteur. Le prêt transition environnementale, d'un montant inférieur à 2M€, permet de financer des initiatives respectueuses de l'environnement et du développement durable. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre banque.

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller entreprise ou consultez notre site internet.

Crédit du Nord
Une banque du groupe Société Générale





La cimenterie a reçu un financement européen de 153 M€ pour son projet de captation de CO2.

EQUIOM : BIENTÔT LA PREMIÈRE CIMENTERIE EURO-RÉGIONALE CARBONEUTRE ?

La plus ancienne cimenterie de France va changer de dimension. Sur son site de Lumbres, près de Saint-Omer, Eqiom s'apprête à lancer une vaste opération de modernisation de son outil de production. Avec son « Programme K6 », le cimentier prévoit deux projets d'envergure qui devraient lui permettre de capter, dès 2028, 8 millions de tonnes de dioxyde de carbone sur les 10 premières années d'exploitation. Puis, de devenir la toute première cimenterie décarbonée d'Europe à horizon trente ans.

Premier chantier inscrit à l'agenda : la construction d'un nouveau four de cuisson de clinker. Il s'agit du principal constituant du ciment, obtenu à partir d'un mélange de calcaire et d'argile. A date, Eqiom produit 600 000 tonnes de clinker par an avec deux fours. Ceux-ci seront arrêtés et remplacés par le nouvel équipement. D'une plus grande capacité, il permettra la fabrication annuelle d'1 million de tonnes de clinker à compter de 2026. Avec une consommation d'eau réduite de 50% durant le process, l'équipement permettra à l'usine lumbroise de réduire de 20% ses émissions de CO2 par tonne de clinker.

LUMBRES. Armé de son « Programme K6 », le cimentier se prépare à la production de ciment vert en région dans quatre ans. Et vise la neutralité carbone d'ici 2050.

« Notre rentabilité sera améliorée car l'apport calorifique sera moindre », explique David Coulon, directeur de la cimenterie de Lumbres. Enfin, ce nouveau four utilisera une plus grande quantité de combustibles alternatifs valorisés, comme la sciure de bois ou des plastiques non recyclables, répondant à 80% des besoins thermiques de l'usine, soit un gain de 30% par rapport à aujourd'hui.

INNOVATION PRIMÉE PAR L'EUROPE

Eqiom a sollicité l'aide de l'Etat via l'agence de la transition écologique ADEME pour ce nouvel équipement dont l'investissement est évalué à plus de 200 M€. « Nous connaissons le montant qui nous sera alloué d'ici la fin de l'année », indique le Pdg Roberto Huet, présent in situ début novembre

pour accueillir la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher. « Eqiom est la dernière cimenterie des Hauts-de-France. Présente sur un territoire qui a tout pour réussir ce défi de l'industrie bas carbone, a déclaré la ministre. C'est pourquoi nous saluons et soutenons le projet K6 et avons appuyé sa candidature à la Commission européenne ».

En effet, le Programme K6 d'Eqiom comprend un second chantier mené en partenariat avec Air Liquide. Il repose sur la technologie (Cryocap Oxy) développée par le leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Et vise la captation dès 2028 du CO2 issu de la fabrication de clinker. Dioxyde qui sera par la suite liquéfié avant d'être acheminé vers une future plateforme « Hub CO2 » au port de Dunkerque, puis transporté en Mer du Nord pour y être stocké. Un projet primé cet été dans l'appel à projets du fonds d'innovation de la Commission européenne à hauteur de 153 M€.

A Lumbres, Eqiom emploie 140 personnes pour 900 000 tonnes de ciment produites par an ■ **J.K.**

Emmanuel Debavelaere est le directeur régional de la banque privée Neuflyze OBC. Implantée à Lille depuis bientôt 50 ans, elle accompagne les dirigeants d'entreprises aussi bien dans leurs patrimoines privés que professionnels. Rencontre.



EMMANUEL DEBAVELAERE, NEUFLIZE OBC

“Nous avons une vision 360° du patrimoine de nos clients”

Comment présenteriez-vous votre métier en quelques mots ?

Neuflyze OBC est une des plus anciennes banques privées en France et bénéficie d'un fort ancrage en régions. Notre ambition est de servir au mieux les entrepreneurs que nous accompagnons dans toutes leurs dimensions par le biais du conseil, de l'ingénierie patrimoniale et l'allocation des actifs. Notre vision 360° nous permet d'aborder les actifs immobiliers, l'art, les participations dans des entreprises cotées ou non, dans une logique d'optimisation patrimoniale. Nous sommes présents lors de leurs étapes clés qu'il s'agisse de la croissance, des cessions, des transmissions. Nous sommes aux côtés des familles sur le long terme. A titre personnel, j'accompagne la quatrième génération de certaines familles dans notre région.

L'agence de Lille a-t-elle des spécificités ?

C'est l'une de nos premières implantations dans les territoires, elle date de 1975. Elle couvre largement au-delà des Hauts-de-France, tout le territoire qui se situe au nord de Paris. Nous avons une équipe de 5 personnes, qui a d'ailleurs vocation à grandir, et qui s'appuie sur toutes les expertises de notre maison, notamment en ingénierie patrimoniale.

Neuflyze OBC affiche un certain nombre d'atouts. Qu'en est-il à Lille ?

Nous sommes reconnus pour nos expertises sectorielles fortes : la santé, le développement durable, l'art, le cinéma et les jeux vidéo pour ne citer que les principales. A Lille où les secteurs de la santé ou le développement durable sont en plein essor, nous apportons la compétence de nos équipes corporate parisiennes, ce qui nous permet d'accompagner nos clients entrepreneurs dans leur développement.

Comment analysez-vous le marché lillois ?

Il est très dynamique. Il l'était historiquement par les familles industrielles, et les nouvelles générations très entrepreneures sont un relais de croissance avéré... Dans ce marché porteur, notre organisation structurée et notre efficacité opérationnelle confirment notre positionnement de référence. Nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires, notaires, avocats qui sont d'excellents prescripteurs qui renforcent notre notoriété sur l'ensemble de la région. Nous organisons des événements conjoints sur des thématiques comme la fiscalité ou des sujets juridiques. En avril prochain, en partenariat avec le FBN Nord, nous prendrons la parole sur le thème de « l'impact ».

C'est l'un de vos axes de développement ?

Absolument, nous proposons des fonds à impact, offrant à la fois un rendement financier mais répondant aussi aux enjeux sociaux et environnementaux. Les jeunes générations y sont très sensibles. Dans ce prolongement philanthropique, nous avons déployé aussi un fonds de dotation Philgood Foundation by Neuflyze OBC qui source des projets sur mesure pour nos clients privés souhaitant agir. C'est en résonance avec la Fondation d'entreprise Neuflyze OBC qui, depuis 25 ans, est dédiée au soutien aux arts visuels. En région, elle accompagne ainsi les Studios des arts contemporains du Fresnoy, à Tourcoing.

LE GÉANT DES FILTRES CAMFIL VA PRESQUE DOUBLER SON USINE PICARDE

C'est bien un géant mondial qui se cache à Saint-Martin-Longueau, non loin de Compiègne, dans l'Oise. Si le nom de Camfil n'évoque pas grand-chose au grand public, les produits du leader mondial de la filtration, créé en 1963 en Suède, sont pourtant partout présents : dans l'industrie, les salles d'opération, chez les fabricants de microprocesseurs... et jusque dans les centrales nucléaires ! L'entreprise familiale est un colosse : 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 33 usines, 5 200 salariés, dont 250 en France dans l'Oise. Malgré sa taille, l'unité de Saint-Martin-Longueau est une pièce centrale du groupe. Ses spécialités, le tertiaire, le médical ou le nucléaire, lui permettent de réaliser 95 M€ de chiffre d'affaires, en croissance constante.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

« Nous atteindrons les 100 millions en 2024 avec plus d'un an d'avance sur notre plan stratégique », se réjouit Bruno Petry, directeur général de Camfil France. Cette expansion est notamment soutenue par le dynamisme de la construction de bureaux dans l'Hexagone et en Europe pour lesquels l'industriel propose des solutions de filtration de l'air, baptisées Opakfil, et présentées comme les plus efficaces du marché. La demande est telle que l'ex-ligne de production, capable de sortir 250 000 filtres par an, vient juste d'être remplacée par un équipement neuf. Lequel, en rythme de croisière, pourra monter à 400 000 unités chaque année. Montant de l'investissement : 3 M€ auxquels s'ajoutera bientôt une enveloppe d'1 M€ injectée dans l'installation de panneaux solaires. « Notre objectif est d'assurer 35% à 40% de nos besoins en électricité afin de réduire notre facture, mais aussi notre impact environnemental », estime le responsable, qui a vu bondir le poste énergie de l'entreprise de 235 K€ à 1,4 M€ en un an. « On nous

SAINT-MARTIN-LONGUEAU.

Le groupe suédois, leader mondial de la filtration d'air, renforce ses capacités pour répondre à la croissance de l'immobilier tertiaire.

demande de réduire nos consommations, ce qui est très difficile lorsqu'on enregistre une croissance à deux chiffres », déplore Bruno Petry qui prévoit un maintien de la demande, notamment grâce aux projets de démantèlement des centrales nucléaires ou aux projets de gigafactory de batteries par exemple ■

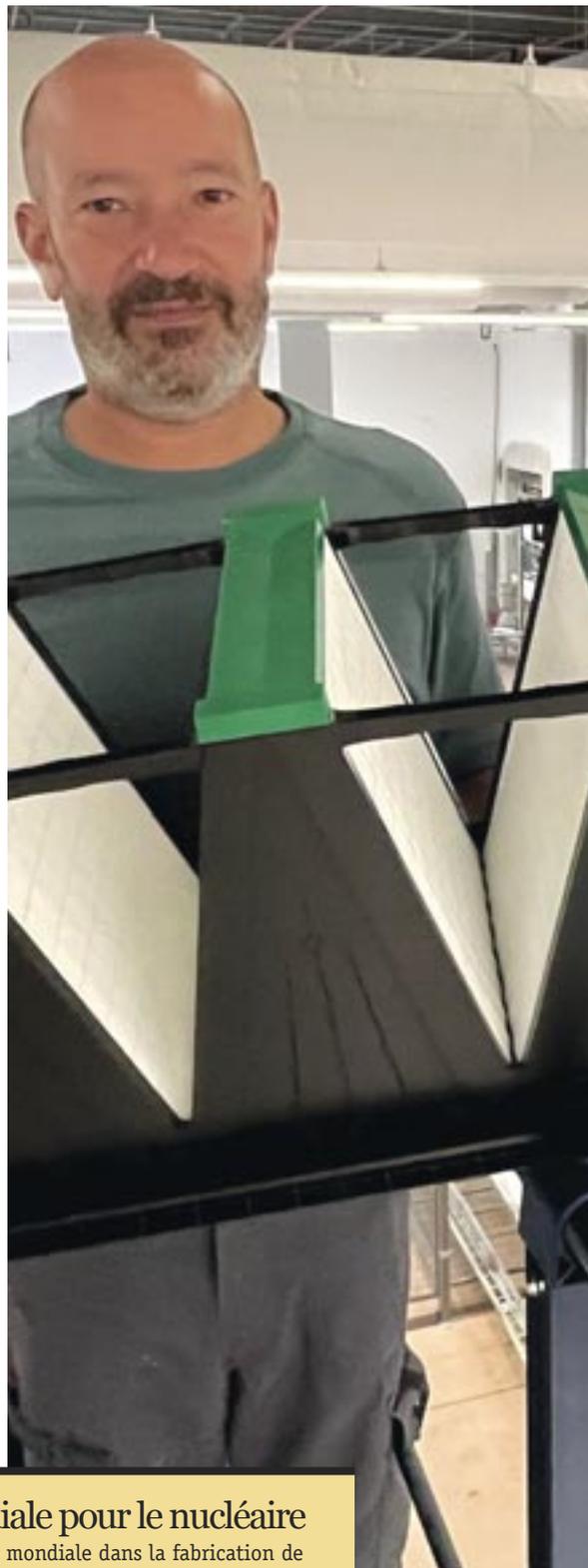
Guillaume Roussange

“ON NOUS DEMANDE DE RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS, CE QUI EST TRÈS DIFFICILE LORSQU'ON ENREGISTRE UNE CROISSANCE À DEUX CHIFFRES”

BRUNO PETRY

Référence mondiale pour le nucléaire

L'usine est l'une référence mondiale dans la fabrication de filtres pour le nucléaire. « Dans une centrale, leur rôle est majeur puisqu'ils constituent la dernière barrière en cas de fuite », souligne Bruno Petry. Le site est la tête de pont du groupe pour la zone Europe / Moyen-Orient/Afrique. Ses filtres opèrent sur toute la chaîne, de l'extraction de l'uranium au retraitement, en passant par le transport ou l'enrichissement. Côté militaire, on les retrouve dans les bunkers de protection des personnalités, les sous-marins ou les combinaisons de protection individuelles.



SI NOUS EN ÉTIIONS ENCORE À PENSER LE MONDE DE DEMAIN, NOUS AURIONS QUELQUES ANNÉES DE RETARD.

L'avenir s'anticipe. À l'EDHEC, nos professeurs et chercheurs répondent dès aujourd'hui aux enjeux des générations futures.

C'est le cas de notre professeur Irene Monasterolo, dont les travaux sur le changement climatique ont été repris récemment par la Banque Centrale Européenne, la Banque Mondiale et dans le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Au travers d'elle, c'est tout le dynamisme de notre corps professoral qui est ainsi reconnu.

Comprendre l'impact de la finance sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique : telle est la mission d'Irene Monasterolo et de l'EDHEC au quotidien.



*Make an impact**

*Agissez sur le monde.

SYNTHEXIM CHERCHE UN NOUVEL ACTIONNAIRE

Après avoir injecté 25 M€ en neuf ans et largement redressé l'usine Synthexim (ex-Calaire) à Calais, Axyntis jette l'éponge. Cette unité perdait près de 10 M€ par an avant sa liquidation en 2013. Reprise avec 80 salariés par l'ETI française de chimie de spécialité Axyntis, fondée par David Simonnet, Synthexim était en voie de redressement fort et affiche au demeurant un carnet de commande de plus d'un an de chiffre d'affaires (soit 15 M€ pour 13 M€ de ventes en 2021), soit la meilleure année depuis la reprise du site. Et pourtant, l'entreprise vient d'être placée en redressement judiciaire début novembre, par le tribunal de commerce d'Orléans (siège du groupe). Le groupe Axyntis (400 salariés, quatre usines, 80 M€ de chiffre d'affaires) n'est pas concerné quant à lui par la procédure collective.

Pourquoi cette situation ? L'usine, classée Seveso, a d'abord accumulé les difficultés, entre la crise des migrants ou la

suppression du fret ferroviaire. Elle a ensuite été confrontée à l'arrivée d'une concurrence nouvelle à Dunkerque (Indaver), pour son activité d'incinération de solvants chlorés. Celle-ci était à la fois rentable et permettait aussi de gérer les déchets du site. Synthexim a dû fermer son unité, entraînant *ipso facto* un stockage de matières dangereuses qui a suscité un arrêté préfectoral de suspension d'activité. L'entreprise a pu se remettre aux normes courant octobre et à nouveau été autorisée à reprendre la production, mais l'arrêt pendant sept semaines s'est traduit par un manque à gagner de l'ordre de 6 M€, chiffre

CALAIS. L'entreprise de chimie fine calaisienne, en redressement judiciaire, attend un chevalier blanc. Ses 130 salariés aussi.

David Simonnet, qui indique avoir choisi de se placer sous la protection du tribunal de commerce.

L'entreprise est clairement en recherche d'un nouvel investisseur pour prendre le relais et poursuivre l'aventure. Avec un gros argument : le site bénéficie de tous les agréments, d'un important parc industriel et d'un effectif qualifié. Les 130 salariés attendent avec inquiétude la suite de l'aventure ■ **O.D.**



MÉDIAS

LES PODCASTS DE CAUET EN BONNE ... VOIX

Le célèbre animateur Sébastien Cauet n'est pas peu fier de son bébé. Basée à la Plaine Images à Tourcoing, son entreprise Podcast Story (Eco 121 n°116) a réalisé une belle performance lors de sa première année d'existence : la réalisation de plus de 250 podcasts d'histoires

En 1 an, Podcast Story a déjà réalisé « plusieurs centaines de milliers d'euros de chiffre d'affaires ».

TOURCOING. A tout juste un an, Podcast Story, la société de l'animateur Cauet affiche de bons résultats. De quoi nourrir ses ambitions de développement, notamment à l'international dès 2023.

variées, racontées par une quarantaine de voix françaises célèbres ou pas. Bruno Solo, Jacques Pradel ou Philippe Manœuvre, pour ne citer qu'eux. Comme souhaité au démarrage, son catalogue se veut simple et accessible au plus grand nombre. Mais pas seulement. Depuis quelques semaines, Podcast Story met également son savoir-faire de production et de narration au service du BtoB ; des banques, des villes ou des entreprises. « Pour les pros, nous sommes des facilitateurs en terme de communication. Il y avait une vraie de-

mande, c'est pourquoi nous avons lancé le service plus tôt que prévu », explique Cauet.

Peu de temps après son lancement, Podcast Story réalisait déjà plus d'1 million d'écoutes. « Alors que nous n'avions fait aucune pub ! », se félicite son fondateur. 70% de nos podcasts sont entièrement écoutés. Ce qui est super, surtout dans ce secteur. Les médias sont des univers de consommation où le décrochage sur les contenus est rapide ».

Podcast Story dispose d'un studio d'enregistrement à Paris. Sébastien Cauet annonce l'ouverture d'un second studio à la Plaine Images au début du premier semestre 2023. Financé en partie par une seconde levée de fonds qui devrait être bouclée à la même période. Dans le viseur de l'entrepreneur nordiste : l'accélération du rythme de production de podcasts, la création de nouvelles catégories d'histoires et le lancement de l'offre payante dès lors que le catalogue aura atteint les 350 podcasts. Mais aussi un déploiement à l'international que Podcast Story souhaite engager par croissance externe et/ou des partenariats. « Nous avons déjà des discussions en cours. Cela se concrétisera en 2023 », affirme Sébastien Cauet, à la tête d'une douzaine de salariés entre Tourcoing et Paris ■ **J.K.**



SARBACANE SIGNE UNE LEVÉE GLOBALE DE 110 M€

HEM. Le spécialiste de la communication digitale accueille le fonds EMZ, pour appuyer très fortement sur l'accélérateur en élargissant son périmètre à l'univers du « messaging ».

Après une première ouverture de capital pour 23 M€ en 2020, auprès du fonds IDI, Sarbacane lève cette fois 110 M€, « dont 50 à 60% d'equity », précise Mathieu Tarnus (photo), cofondateur de l'entreprise il y a vingt ans au côté de son père. Le dirigeant conserve après l'opération quelque 60% d'une entreprise dont la valorisation se situe désormais « entre 100 et 200 M€ », mais qu'il ne dévoile pas davantage.

Le spécialiste de la communication digitale ouvre aujourd'hui son capital au fonds européen EMZ dans une très grosse opération, mais dont une part relève du LBO dans lequel Mathieu Tarnus

est engagé. Néanmoins, elle offre au groupe basé à Hem des moyens importants pour passer à une nouvelle phase d'expansion. Celle-ci a déjà bien débuté avec l'acquisition du gros opérateur allemand Rapidmail et de Datananas. Groupe Sarbacane, qui se rebaptise par la même occasion Groupe Positive « pour ne pas écraser les autres marques », s'offre une troisième acquisition, plus modeste, celle du lillois Marketing 1BY1 (1,6 M€ de chiffre d'affaires). L'entreprise est spécialiste de la consolidation des flux de données. Elle centralise ainsi les données online et offline des consommateurs, permettant une vue 360° exploitable par des actions marketing à la fois ultra-personnalisées et automatisées.

CAP SUR LES 100 M€ EN 2026

Le groupe nordiste, en forte croissance (encore accélérée pendant la phase Covid), a réalisé un chiffre d'affaires de 22 M€ en 2021, qui devrait monter à 26 M€ cette année avec 170 salariés, sans



“ON VEUT DEVENIR ACTEUR FORT DU MESSAGING”
MATHIEU TARNUS



compter une nouvelle croissance externe en cours qui pourrait porter l'activité à 30 M€. Cette tendance très solide s'inscrit dans la feuille de route stratégique que s'est fixée l'entreprise de Mathieu Tarnus : à horizon 2026, le groupe devrait tangenter les 100 M€ de chiffre d'affaires avec 500 salariés. En s'adossant à deux leviers, la croissance organique d'abord, avec notamment le lancement d'une version 7 du logiciel Sarbacane, dans une logique de plateforme capable d'activer les différents types de canaux ; la croissance externe aussi, notamment en diversifiant l'activité vers de nouvelles briques dans l'univers du message. Si le groupe Positive maîtrise parfaitement le e-mail, le sms ou encore le chat, il entend se muscler dans le champ des réseaux sociaux en particulier. « On veut devenir un acteur fort du « messaging » pas pas seulement du marketing e-mail », explicite le dirigeant, qui veut positionner son groupe en acteur incontournable du secteur en Europe, tout en restant lucide. « Aux Etats-unis seuls, on compte une vingtaine d'entreprises au-dessus de 100 M\$. On rattrape notre retard sur l'international, qui pèse déjà 40% de notre activité, on veut très vite aller à 50% et au-delà » ■ O.D.



AUX ENFANTS TERRIBLES MUE UNE FERME ABANDONNÉE EN LIEU DE VIE XXL

MARQUETTE-LEZ-LILLE. Depuis deux ans, quatre associés redonnent vie à une ancienne ferme bâtie sur 6 000 m² moyennant plus de 2,5 M€. Elle va devenir un lieu de vie hybride courant janvier, avec 50 salariés.

Le corps de ferme, construit en 1876 dans le quartier du Haut Touquet à Marquette-lez-Lille, était inexploité depuis 20 ans. Depuis deux ans et demi, il reprend vie sous la houlette de quatre amis entrepreneurs. Le couple Olivier et Pauline Tierny ainsi que deux anciens des 3Brasseurs, Frédéric Deceuninck et Ludovic Flipo. Associés, ils ont acquis ce site situé le long de la Marque, avec l'ambition d'en faire un nouveau lieu de vie hybride métropolitain XXL. Qu'ils baptisent « Aux Enfants Terribles ».

Au menu : un restaurant-bar de 250 couverts proposant une carte courte axée sur « la cuisine de marché » avec des produits de maraîchers, éleveurs et producteurs locaux. Mais aussi de l'événementiel avec une salle de spectacles d'humour et de concerts de 200 places, et enfin une brasserie artisanale privilégiant le houblon régional et belge. Des salles de réunion, aménagées au-dessus

de la brasserie, seront mises à disposition des entreprises dans un second temps.

Aux Enfants Terribles vise une ouverture début janvier, avec une cinquantaine de salariés. Dont la quasi totalité pour la restauration. « Contrairement aux autres acteurs du secteur, nous n'avons pas eu de difficultés de recrutement, confie Ludovic Flipo. Avant de détailler : *Certainement parce que le lieu est atypique, que la rémunération est au-dessus de la grille et que nous proposons un aménagement du temps de travail à la carte* ».

3 M€ ESPÉRÉS FIN 2023

Titanesque, le chantier portait sur la réhabilitation de l'ensemble des trois bâtiments du site (1 600 m² au total) et la construction d'une extension. Le tout sur une parcelle de 6 000 m². « C'était une vraie ruine. Nous avons tout détruit, excepté quelques murs, pour re-

construire », se souvient Ludovic Flipo. « C'est un projet complètement fou qu'on n'aurait jamais porté seul chacun dans notre coin ».

Les associés ont investi 2,5 M€ pour la seule exploitation. L'enveloppe consacrée à l'acquisition du bâti n'est pas communiquée. Majoritaires, les dirigeants ont ouvert leur capital à Finorpa et aux membres du « Club des Terribles » composé d'une quarantaine de personnes. « C'est de la love money apportée par des amis qui ont souhaité nous soutenir », précise Ludovic Flipo. A sa création, l'entreprise Aux Enfants Terribles a également bénéficié du soutien de la Région à hauteur de 100 K€, à travers le dispositif Priorités Régionales d'Interventions Touristiques (PRIT), et a souscrit une dette bancaire. Pour sa première année d'exercice, Aux Enfants Terribles vise déjà les 3 M€ de chiffre d'affaires ■ J.K.



éco 121

1 AN
64,90€

La référence de l'info éco dans les Hauts-de-France

- L'actu éco des Hauts-de-France à 360°
- Une information sûre, sérieuse et indépendante
- Une connaissance en profondeur de l'économie régionale
- La parole donnée aux acteurs de la vie économique

Retrouvez-nous chaque mois, mais aussi en fil continu sur notre site web www.eco121.fr

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.ECO121.FR !

INFO 03 55 33 21 05

Bulletin d'abonnement

OUI, je m'abonne au magazine Éco121 pour une durée de :

- 1 an (10 n°) au prix de 64,90€
- 2 ans (20 n°) au prix de 94,90€

+ Abonnement multiple : nous consulter (Tél. 03 55 33 21 05)

Règlement

- Par chèque : à l'ordre d'Ecopresse
- Par virement : Banque Caisse d'Épargne LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

NOM _____ PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ / ORGANISATION _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____ TEL. _____

E-MAIL _____



éco 121

ECOPRESSE - PARC RIVÉO
300 RUE DE LILLE
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

ALGOSCOPE VEUT RÉVOLUTIONNER L'ANALYSE BIOLOGIQUE

Issue du travail de thèse en médecine, la start-up de Compiègne Algoscope développe un système permettant, par l'IA et la 3D, de sécuriser l'analyse des prélèvements biologiques.

Les protocoles médicaux, cliniques, ont tous subi une véritable révolution avec la généralisation du numérique, de la modélisation 3D, et bien sûr de l'IA. Tous, excepté l'analyse des prélèvements biologiques, dont les principes ont peu varié au cours des dernières décennies : les organes et tissus prélevés au cours d'une opération sont tranchés pour être placés sous la lame d'un microscope, les conclusions de l'analyse faisant l'objet d'un rapport très souvent manuscrit. Avec ce système, le risque d'erreur n'est pas nul, d'autant que le traitement des tissus entraîne leur destruction, et donc empêche toute vérification *a posteriori*. Ce constat a conduit Soufiane Zakaria Azdad, alors étudiant en médecine, à imaginer une technologie susceptible de sécuriser l'analyse des prélèvements biologiques grâce aux outils numériques. Son projet, soutenu à hauteur de 15 K€ par la fondation de l'Université de Picardie Jules Verne, a débouché sur la création de la start-up Algoscope, basée à Compiègne. Avec l'aide d'un docteur en biologie et d'un ingénieur, l'étudiant devenu médecin pathologiste est parvenu à mettre au point un dispositif innovant. Ses caméras, semblables à celles utilisées dans les salles d'opération et capables de détecter les objets, lui permettent de tracer l'ensemble du matériel et de réaliser une modélisation 3D de l'organe ou du tissu analysé. Non seulement, il évite ainsi tout risque de confusion entre deux flacons par exemple, mais l'analyse gagne également en précision. « Aujourd'hui, pour déterminer la taille



d'une tumeur, on utilise encore une règle. Sa numérisation permet un travail plus précis, ce qui peut avoir un impact important sur le protocole de soin mis ensuite en place », explique Soufiane Zakaria Azdad. Autre avantage : en cas de doute, l'analyste peut partager le fichier numérisé ou consulter l'historique des tâches réalisées. Cette paillasse 2.0, brevetée, est considérée comme très prometteuse. Au point que la start-up, déjà distinguée par plusieurs récompenses, a reçu un financement de 90 K€ au titre de la bourse French Tech Emergence de Bpifrance. « Plusieurs groupes de laboratoires sont déjà intéressés. La finalisation de notre prototype va nous permettre d'attaquer rapidement le marché américain », poursuit le médecin. Avec ses deux associés, il prépare

“LA FINALISATION DE NOTRE PROTOTYPE VA NOUS PERMETTRE D'ATTAQUER RAPIDEMENT LE MARCHÉ AMÉRICAIN”

SOUFIANE ZAKARIA AZDAD

une première levée de fonds pour le début de 2023. Algoscope, aujourd'hui labellisé deeptech, espère lever « plusieurs millions d'euros » pour industrialiser sa technologie. Elle compte dès lors, procéder à ses premiers recrutements, et bien sûr enregistrer son premier chiffre d'affaires ■
Guillaume Roussange

POUR EXPORTER VOTRE SAVOIR-FAIRE



VOUS POUVEZ COMPTER SUR LE NÔTRE.

Pour développer votre entreprise au-delà des frontières,
vous avez besoin des expertises d'un grand groupe bancaire
et la réactivité d'une banque ancrée en région.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



NORD DE FRANCE
ENTREPRISES

CUCHÔT CRÉE UN COUSSIN EXTÉRIEUR CHAUFFANT POUR LE SECTEUR CHR

Les terrasses des restaurateurs représentent environ un tiers de leur chiffre d'affaires. Après l'interdiction des chauffages radiants extérieurs votée dans le cadre de la loi Climat en avril, il devenait essentiel pour ces professionnels de trouver une solution. A Bondues, Cuchôt en propose une, tout à la fois éco-responsable, économique et entièrement développée dans le Nord. Fondée en 2019 par Pascale Nollet et Valérie Dhellemmes, l'entreprise a mis au point un coussin chauffant après deux ans de R&D. Un produit co-conçu avec des restaurateurs et hôteliers, à l'instar du Clarence Hôtel ou encore du chef Clément Marot, et d'industriels régionaux. « *Nous avons retravaillé nos prototypes, affiné le design et les fonctionnalités pour que le coussin réponde pleinement aux besoins des professionnels* », détaille Pascale Nollet, ex-fondatrice d'une entreprise de mobilier. A leur lancement, les créatrices ont pu compter sur une enveloppe de 200 K€, composée de fonds

propres, d'un prêt Hodefi (100 K€), d'une subvention de Bpi (25 K€) et de 1 000 € de HDFID.

Brevetés, les coussins Cuchôt sont dotés



PASCALE NOLLET ET VALÉRIE DHELLEMES proposent aux cafés, hôtels et restaurants une alternative originale et éco-responsable aux radiants d'extérieur. Une innovation brevetée et 100% régionale.

d'un système de chauffe alimenté par une batterie externe, de fabrication française. La partie électronique a été développée par Inodesign, à Croix. Côté design, Cuchôt propose trois modèles et 9 coloris en catalogue. Mais propose aussi du sur-mesure. Le textile utilisé est anti-tâche, déperlant et imperméable. Il a été créé en collaboration avec Sunbrella, entité du fabricant nordiste de tissu Dickson-Constant.

Les fondatrices ciblent dans un premier temps le marché national du luxe. « *On sera en Europe courant 2023*, annonce Pascale Nollet, sans dévoiler d'objectifs chiffrés. *Des distributeurs sont d'ores et déjà intéressés pour des ventes en Suisse et en Italie notamment* » ■ J.K.

Les coussins Cuchôt sont vendus à 345€. Ils ont été primés d'un Innovation Awards au au salon international EquipHotel organisé à Paris début novembre.

ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
ALEXANDRE BLOCH

LA VOIX HUMAINE

POULENC
Tragédie lyrique d'après Jean Cocteau

Mercredi 25 janvier 20h – Lille
Auditorium du Nouveau Siècle

Alexandre Bloch Direction
Véronique Gens Soprano
Orchestre National de Lille

Le monologue poignant d'une femme quittée par son amant, interprété par la bouleversante soprano **Véronique Gens**.

Infos et réservations
onlille.com
+33 (0)3 20 12 82 40

BLACK IDOL, LE PREMIER CAFÉ SANTÉ AU MONDE

BENOÎT LION, JÉRÔME DE FRANCE ET MAXIME SCHIPMAN ont inventé un café enrichi aux antioxydants naturels de thé vert, au terme de trois ans de R&D. Une innovation mondiale protégée par un brevet et déjà vendue en Europe.

C'est la deuxième boisson, après l'eau, la plus consommée au monde. Combinée aux antioxydants naturels de thé vert, elle devient un allié santé et bien-être insoupçonné. C'est avec ce café pour le moins singulier que trois Nordistes, basés à Vron dans la Somme, ambitionnent de révolutionner le marché (très concurrentiel) des capsules. Benoît Lion, Maxime Schipman et Jérôme de France sont amis et collègues au sein de la société de cartouches d'encre France Toner, fondée par ce dernier. Mais ils ont un autre point en commun : celui d'être des grands aficionados de café.

Leur aventure entrepreneuriale débute en 2018. « A l'époque, je travaillais jour et nuit pour une agence mé-

dia. J'ai atteint le stade où je ne tenais plus le rythme, raconte Benoît Lion. J'ai consulté un médecin qui m'a dit que le meilleur remède était les antioxydants de thé vert ».

Les bienfaits de ceux-ci sont connus et prouvés par des études scientifiques : ralentissement du vieillissement, régulation du cholestérol, combustion des graisses, facilitation de la digestion. « Pendant trois ans, on a rencontré des experts scientifiques, des pharmaciens, des cardiologues ou encore des chimistes qui nous ont conforté dans notre volonté de créer un café bien-être. L'alliance café et antioxydants est unique au monde », poursuit Benoît Lion. Un sacré challenge à la fois scientifique et industriel.

300 K€ D'INVESTISSEMENT

Le trio d'entrepreneurs s'entoure d'un comité scientifique avec lequel il va développer une technologie, brevetée, permettant d'extraire, sans solvant, les antioxydants des feuilles de thé vert. Ils sont ensuite concentrés sous forme de poudre capable de se liquéfier. Les Nordistes se sont aussi associés avec un torréfacteur français avec lequel ils ont créé les machines de torréfaction de leur café innovant. « Il nous a fallu un an pour trouver les bons dosages capables de masquer l'amertume du thé vert », précise Benoît Lion, Dg de Black idol. Au total, le trio aura investi plus de 300 K€ dans ce projet, entièrement autofinancé. La commercialisation a débuté courant septembre sur le site Internet de la marque. Avec déjà en catalogue quatre gammes de café, chacune correspondant à l'un des bienfaits des antioxydants.

Black idol occupe les locaux, une partie des effectifs et utilise les moyens logistiques de France Toner. Ce qui lui permet d'ores et déjà de livrer son café partout en Europe. « On ne s'est pas encore fixé d'objectifs chiffrés. Mais on a les moyens d'aller très vite en France et à l'export », assure Benoît Lion. Dans le viseur : les marchés asiatiques, friands d'antioxydants, et les pays nordiques, grands amateurs de café ■ J.K.

“IL NOUS A FALLU UN AN POUR TROUVER LES BONS DOSAGES CAPABLES DE MASQUER L'AMERTUME DU THÉ VERT”

BENOÎT LION



CENTRALE LILLE : LA SANTÉ COMME LEVIER DE CROISSANCE

L'établissement d'ingénieurs brigue le titre d'acteur mondialement connu dans le domaine de l'ingénierie pour la santé. Avec l'ouverture de deux nouvelles formations en 2023.

Lors de la réélection de son patron Emmanuel Duflos en 2019, Centrale Lille dévoilait son plan stratégique à cinq ans. « Horizon 2024 » vise notamment à offrir une toute nouvelle impulsion à Centrale Lille à travers la spécialisation.



Le créneau choisi : l'ingénierie pour la santé. Un secteur qui « n'était auparavant qu'une simple activité de recherche pour nous. Mais qui devient aujourd'hui une vraie dynamique, largement soutenue par l'I-SITE (Initiative Science-Innovation-Territoires-Économie, ndlr) avec des moyens humains et financiers », déroule Emmanuel Duflos, aux manettes depuis 2014.

Ces quatre dernières années, Centrale Lille a investi dans le recrutement de chercheurs-enseignants. Mais aussi dans une nouvelle plateforme technique, à hauteur de 1 M€, dotée d'équipements médicaux spécifiques à l'instar d'IRM. Côté formation, Centrale Lille ouvrira à la rentrée 2023 deux parcours créés en étroite collaboration avec l'UFR3S de l'Université de Lille. « Organisation-Soin-Patient » sera centré sur les organisations de la santé au plus près du patient. Tandis que « Conception-Soin-Produits » portera sur la conception des outils de soins au sein des entreprises spécialisées dans les dispositifs médicaux. Un tronc commun aux deux modules mettra à niveau les élèves-ingénieurs sur le monde de la santé, avant qu'ils ne poursuivent leur formation en immersion au CHU. Une quarantaine

d'étudiants devrait suivre ces parcours au lancement.

« LE CHU, UN INTERLOCUTEUR ÉVIDENT »

« Nous constatons un intérêt grandissant de nos élèves pour des formations en lien avec la santé. Surtout depuis la pandémie », poursuit le directeur. Qui dit disposer d'un large champ de perspectives en matière de doubles diplômes. Ingénieur-médecin ou ingénieur-pharmacien, par exemple. « Nos étroites relations avec l'UFR3S et le CHU font de Centrale Lille un interlocuteur évident de l'ingénierie pour la santé à Lille ». L'objectif étant désormais de le devenir au national et au-delà. Centrale Lille a été partenaire de l'appel à manifestation d'intérêt Biocluster au côté d'Eurasanté ou encore du projet PRIME du CHU de Lille, de l'INSERM et de l'Institut Pasteur de Lille entre autres, dans le cadre de l'appel à projets IHU 3 de l'Agence Nationale de la Recherche.

Membre du Groupe des Ecoles Centrale, Centrale Lille regroupe trois écoles doctorales et quatre écoles internes, l'Ecole Centrale de Lille, l'IG2I à Lens, l'ITEEM et l'école d'ingénieurs chimistes ENSCL. L'ensemble délivre 16 masters dont deux internationaux. L'établissement est également partie prenante de 7 laboratoires de recherche en lien avec le CNRS, Inria et Inrae. Il emploie 370 salariés, forme 2100 élèves-ingénieurs avec un budget de fonctionnement annuel de 40 M€ ■ Julie Kivavué

« L'INTÉRÊT DE NOS ÉLÈVES EST GRANDISSANT POUR DES FORMATIONS EN LIEN AVEC LA SANTÉ »

EMMANUEL DUFLOS

HERVÉ RENARD
DIRECTEUR DE JPM GESTION D'ACTIFS

INVESTIR EN PÉRIODE D'INFLATION ?

L'économie mondiale est marquée par des niveaux d'inflation historiques, jamais vus depuis plus de 40 ans. En cause, la crise sanitaire et la géopolitique. Les politiques de soutien et de relance budgétaire, mises en œuvre des deux côtés de l'Atlantique dès le printemps 2020 ont généré un afflux de demande de la part des agents économiques, source de tension sur les prix, les entreprises n'étant pas en capacité à y répondre immédiatement. L'inflation s'est ensuite enracinée avec l'explosion des prix de l'énergie liée au conflit ukrainien mais aussi du fait de hausses de salaires observées en Europe mais surtout aux Etats-Unis.

La remontée des taux très violente début 2022 qui s'en est suivie a mis sous forte pression tant les marchés actions que les marchés obligataires. Ce recul simultané est assez rare pour être souligné : les actifs « refuges » tels les obligations ou l'or n'ont pas joué leur rôle, mettant à mal ainsi les allocations di-

versifiées. En d'autres termes, il n'y a pas en 2022 de classe d'actifs où « se mettre à l'abri ».

Dans un contexte si incertain, toute décision d'investissement doit être guidée par la prudence, mais plusieurs éléments doivent être soulignés.

Les crises demeurent des révélateurs de tendance et permettent aux entreprises « leaders » de mieux dominer encore leur secteur et d'accélérer leur développement. Les acteurs industriels les plus performants dans l'efficacité énergétique, la décarbonation, l'IA ou la robotique offrent ainsi une capacité de création de valeur élevée pour l'actionnaire.

D'autant que les niveaux de valorisation des marchés actions européens se sont nettement détendus (PER de l'Eurostoxx50 de 10,8 au 3 no-

vembre 2022 vs une médiane 15 ans de 12,5 et un plus haut de 18,1 en avril 2021)

Parallèlement, après la forte hausse des taux cette année et la décote consécutive des actifs obligataires, la rémunération des dettes émises par les entreprises s'avère historiquement élevée, notamment en zone Euro. Ceci illustre la déconnexion majeure entre le pessimisme extrême des marchés et les fondamentaux économiques qui, s'ils se détériorent, demeurent satisfaisants (profitabilité des entreprises élevée, défauts d'entreprises « high yield » attendus à 4% en 2023... contre 19% lors de la crise de 2009-2011)

Enfin deux principes de base nous semblent plus que jamais de circonstance : la diversification afin de réduire le risque global de son allocation d'actifs et la progressivité dans la montée en puissance de ses investissements afin de lisser ses points d'entrée sur les marchés financiers ■



"IL N'Y A PAS EN 2022 DE CLASSE D'ACTIFS OÙ SE METTRE À L'ABRI"

ENTREPRENDRE TRANSMISSION

IL FAIT LE CHOIX DU BÂTIMENT POUR RENOUER AVEC L'HOMME

Il ne supportait plus ni la gestion RH, ni la course aux résultats, et encore moins la lourdeur des grands groupes automobiles dans lesquels il a effectué une grande partie de sa carrière. Après 25 ans passés à diriger une division industrielle spécialisée dans les connectiques pour l'auto, créé une usine au Maroc, un site en Hongrie, puis œuvré au sein d'un spécialiste du redressement d'entreprise, Jean-Michel Munaro a finalement tout plaqué. « J'ai passé ma vie à enchaîner les rendez-vous sans voir mes enfants grandir. Au moment de mon second mariage, je me suis questionné, je ne voulais pas que cela recommence », explique le quinquagénaire. Pendant un mois, il « cogite » en rénovant sa maison, avant qu'un ami, dirigeant d'une entreprise générale de bâtiment, l'appelle à l'aide pour y remettre de l'ordre. D'abord bénévole, l'ex-cadre se prend au jeu. Au point qu'en novembre 2020, il décide de reprendre la société, rebaptisée C3RT, et sa quinzaine de salariés. « J'ai dû apprendre

JEAN-MICHEL MUNARO. Après 25 ans dans l'industrie auto, il reprend une entreprise générale de bâtiment de Compiègne, C3RT, pour renouer avec les fondamentaux des relations humaines.

à penser à une échelle différente, notamment au niveau financier ». Proximité avec les salariés, circuits courts de décision, prise directe avec le produit final... L'esprit « PME » est certes moins confortable que la routine des grands groupes, mais tellement plus « excitant », selon le dirigeant. « Aujourd'hui le bâtiment s'industrialise à cause de l'environnement normatif. Mon expérience, ma vision de long terme, constituent donc des atouts », ajoute-t-il. A terme, il envisage d'arrêter les chantiers pour se concentrer sur des missions très techniques participant à

la révolution énergétique du bâtiment. « Par exemple pour la réutilisation des eaux grises, le réemploi de matériaux, la domotique ou la construction 3D », détaille-t-il, expliquant travailler aussi sur la réduction de la pénibilité des métiers. Confronté comme l'ensemble de ses confrères spécialistes de la rénovation à une pénurie de main-d'œuvre, il a sélectionné une dizaine de

partenaires professionnels très spécialisés avec lesquels il collabore régulièrement. « Je n'ai pas le choix, je compte plus de 120 projets de rénovation à réaliser dans les trois prochaines années », annonce-t-il, espérant, à terme, développer une activité dédiée aux monuments historiques ■

G.R.



UN NOUVEAU DUO PREND LES COMMANDES DE PRIMAGROUP

PHILIPPE DEVAUX ET MATTHIEU GUÉROULT ont signé la reprise de l'entreprise de Libercourt, spécialisée en injection plastique et en machines de manutention continue, en juin dernier.

Le petit groupe Primagroup, à Libercourt, change de mains. Suite au décès de son fondateur Jacques Ricourt, en 2021, la famille a cédé les rênes à un duo d'ingénieurs : Matthieu Guéroult, 47 ans, normand d'origine, et déjà repreneur d'entreprise à travers Améthys, à Seclin, dans le traitement de l'eau, cédée après six ans de développement ; et Philippe Devaux, ingé-

nier ICAM, 40 ans, qui a notamment passé 10 ans chez Ramery comme commercial. Les deux amis s'étaient connus il y a longtemps dans une entreprise d'ascenseurs, Schindler, et sont restés proches depuis. « *Quand j'ai revendu, on a parlé entrepreneuriat avec Philippe, avec qui on partage les mêmes valeurs. Et moi, je ne voulais pas reprendre une entreprise seul* ».

C'est ainsi que les deux compères vont passer par tous les réseaux pour cribler une trentaine de dossiers, dont 5 sérieux, avec deux principaux critères : il fallait une dimension technique... et de la place pour deux dirigeants.

Primagroup remplissait parfaitement les conditions, avec deux activités et deux entités très distinctes : Philippe prend donc la tête de Primaplast, fabricant de machines de manutention et convoyage (10 salariés, 1,1 M€ de chiffre d'affaires), présent notamment dans le secteur agroalimentaire et Matthieu celle de Prim'Injection, fabricant de pièces par injection plastique pour de nombreux secteurs, dont l'automobile (20 salariés, 3,5 M€). « *Au-delà, nous sommes aussi très complémentaires, Matthieu est plus gestionnaire, sur l'administration et les finances, moi je suis davantage commercial* », souligne Philippe Devaux.

MISE EN PLACE DE L'INTÉRESSEMENT

Accompagnés pendant cinq mois par le fils de l'ancien dirigeant, les deux repreneurs, lauréats du réseau Entreprendre, ont déjà apposé leur griffe. Quel est l'objectif dans trois ans ? « *Que les gens soient bien chez nous ! Si on a l'équipe, on gagnera* », répond d'abord Philippe Devaux. Au-delà du discours, de premières mesures ont déjà été introduites comme l'intéressement, la promotion interne et déjà trois recrues, « *et on recrute encore !* »

Le contexte des matières premières, de l'énergie, d'approvisionnement en pièces électroniques, et plus largement de l'incertitude générale n'a pas rebuté les deux amis. « *Si on n'est pas un minimum entrepreneur dans l'âme, on ne fait rien !* », dit Matthieu, qui revendique une perspective de croissance, pour aller capter de nouveaux clients, développer le bureau d'études, diversifier, voire même envisager une croissance externe, selon les opportunités. Et le site possède au demeurant des réserves foncières qui permettent de grossir et même de doubler l'activité injection, imaginent les dirigeants ■ **F.P.**



“ JE NE VOULAIS PAS REPRENDRE UNE ENTREPRISE SEUL ”
MATTHIEU GUÉROULT

VITAMINE T SANCTUARISE SON MODÈLE AVEC UNE NOUVELLE GOUVERNANCE



Détenue par une association éponyme, Vitamine T devient propriété d'un fonds de dotation actionnaire. Ce qui rend irrévocable sa mission historique, l'insertion par l'activité économique.

Depuis sa création il y a 44 ans, Vitamine T, premier groupe national de structures d'insertion, a fait évoluer sa gouvernance à deux reprises. En 2008, en créant « Groupe Vitamine T », une société par actions simplifiées (SAS) détenue par l'association éponyme Vitamine T. Puis il y a quelques mois, en transformant cette association, actionnaire unique, en fonds de dotation baptisé « Fonds Actionnaire Vitamine T ». Ce projet de longue date (et de longue haleine) tenait à cœur le fondateur de l'entreprise Pierre de Saintignon, disparu en 2019.

Pour le président exécutif André Dupon (photo), cette évolution de gouvernance est l'opportunité de « protéger Vitamine T de toute tentative de vente ou d'altération de son objet social par ses futurs dirigeants ». En vie 2e Nord — l'activité de recyclage des déchets électriques et électroniques du groupe - a par exemple déjà reçu deux propositions de rachat, confie le dirigeant. Pour qui le fonds de dotation est également un moyen de renforcer le modèle de son groupe qui affiche une insolente croissance.

Effectifs en hausse de 29% en un an Avec ses 28 entreprises filiales et programmes d'accompagnement, Groupe Vitamine T est présent dans

trois autres régions (Grand Est, Île-de-France et Bourgogne-Franche-Comté). Il emploie plus de 5 400 personnes dont 3 700 en parcours au sein de ses quatre pôles ; « services », « alimentation saine et durable », « recyclage et industrie » et « solutions RH ». Des effectifs en hausse de 29% en 2021 sur un an. Et avec lesquels l'entreprise réalise 105 M€ de chiffre d'affaires qu'elle réinvestit entièrement dans son développement. Ils pèsent 85% des ressources globales du groupe. Les 15% restants relèvent du soutien public, qui a même atteint 20% pendant la pandémie.

Côté coaching et accompagnement, 2 828 hommes et femmes (soit +118% en un an !) ont bénéficié de l'expertise du groupe nordiste à travers ses différents programmes de remobilisation vers l'emploi. Ainsi, 65% des personnes en parcours, formées ou accompagnées par Groupe Vitamine T, ont retrouvé un emploi ou intégré une formation qualifiante en 2021. « Nous avons trouvé le bon équilibre entre mission sociale et activité économique », estime le dirigeant. Qui garde dans le viseur l'objectif de 75% fixé dans son plan stratégique « Scala 2019-2022 ».

André Dupon en est convaincu : Groupe Vitamine T est LA solution au chômage. « On aide à parcourir le dernier kilomètre de l'emploi ». Un message qu'André Dupon n'a pas hésité à adresser fin octobre au ministre du Travail Olivier Dussopt à l'occasion de sa visite sur le site de Lesquin.

Pour 2023, Groupe Vitamine T compte poursuivre son développement avec la création de nouvelles activités. Principalement dans le pôle recyclage et industrie ■ Julie Kiavué

“ON AIDE À PARCOURIR
LE DERNIER KILOMÈTRE
DE L'EMPLOI”

ANDRÉ DUPON

PASCALINE DE RUYVER
DIRECTRICE ASSOCIÉE QUINTESENS

MOBILITÉ INTERNE : ADOPTEZ LA BONNE POSTURE !

Je ne comprends pas pourquoi on ne m'a pas proposé ce poste dans le groupe. Les RH me connaissent pourtant ; j'y travaille depuis si longtemps. Je me sens dévalorisé, pas reconnu, rejeté...» ! Avez-vous déjà pensé ou exprimé cela ? Moi, je l'ai souvent entendu ces dernières années en accompagnant des managers en poste et en réflexion vers un nouveau projet professionnel en interne de leur société.

Et face à cette incompréhension, j'ai souvent observé une entreprise agacée de voir ses collaborateurs passifs et ne prenant pas en main leur carrière de manière active !

Alors comment procéder lorsqu'une opportunité s'ouvre en interne ?

L'entreprise doit-elle attendre que le collaborateur se manifeste en prenant le risque qu'il n'ose pas, de peur de « fâcher » son propre patron ?

Ou est-ce au collaborateur d'attendre que l'entreprise lui manifeste sa confiance en lui proposant le poste, au risque qu'elle ne le fasse pas, n'ayant pas identifié son



“GAGNEZ DU TEMPS, FAITES VOUS CONNAÎTRE ET SAISISSEZ LES OPPORTUNITÉS”

envie de mouvement ?

Dans un contexte de responsabilisation des collaborateurs et d'autant plus des managers dans les organisations, il semble opportun de conseiller aux candidats à la mobilité interne de :

Profiter des entretiens réguliers avec leur N+1 pour exprimer en toute transparence leurs projets d'évolution.

Se tenir aux aguets des opportunités ; via les médias habituels de l'entreprise (plateforme d'emploi ou de cooptation par exemple) ou en s'intéressant aux autres unités, BU, services, directions.

Maintenir un CV à jour, qui valorise parfaitement les compétences acquises

Identifier sa singularité pour faire la différence.

Réfléchir régulièrement à ses moteurs et

besoins pour identifier les postes attractifs.

Se faire connaître, travailler son réseau. Postuler en interne (presque) comme s'ils le faisaient à l'extérieur, c'est-à-dire :

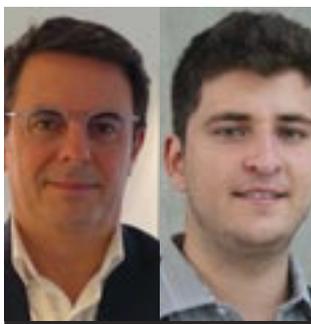
en préparant un pitch convaincant et vendeur (qui évoque qui l'on est, qui raconte le parcours, qui valorise les compétences acquises, les moteurs et besoins, le projet et... donne envie d'en savoir plus, de continuer la discussion) en préparant le RDV comme un entretien d'embauche pour donner du grain à moudre et rassurer le recruteur sur la pertinence de leur candidature en termes de compétences et de motivation.

Qu'en pensez-vous ? En cette période complexe économiquement et socialement, prenez soin de vous, écoutez vos envies et prenez votre avenir en mains ! Gagnez du temps, faites vous connaître et saisissez les opportunités. Mettez de côté votre orgueil et dites-vous que vous n'êtes peut-être pas si connu que cela et foncez ! ■

CHRISTOPHE CARLIER ET LÉO ANIESA
RÉFÉRENTS RSE, KPMG

SOBRIÉTÉ SUBIE, PLANIFIÉE OU CHOISIE ?

Dérèglement climatique. Crise sanitaire. Difficultés de recrutement et d'approvisionnement. Guerre en Ukraine. Inflation. Pénurie de carburant... Les crises s'enchaînent, les entreprises en subissent les conséquences et encaissent les chocs. Août 2022, Monsieur Emmanuel Macron évoque la « fin de l'abondance », incitant citoyens et acteurs économiques à consommer moins. En parallèle, des entreprises s'inscrivent dans une sincère démarche d'engagement sociétal et environnemental. La sobriété est devenue un impératif, il reste que chacun est libre de choisir comment l'appréhender !



“LA SOBRIÉTÉ EST DEVENUE UN IMPÉRATIF, À CHACUN DE CHOISIR COMMENT L'APPRÉHENDER !”

SOBRIÉTÉ SUBIE

Pour faire face aux augmentations des coûts de l'énergie ou aux difficultés de recrutement, des entreprises sont contraintes de suspendre ou réduire leur

production. Devant l'urgence, l'Etat a accordé une « aide gaz et électricité » à certains acteurs économiques pour les accompagner dans la gestion des difficultés peu évitables.

SOBRIÉTÉ PLANIFIÉE

Face à l'urgence climatique, l'Etat tente de planifier la production et la décarbonation de nos économies grâce à des mesures incitatives favorables aux entreprises. Ainsi, la mise en place du décret tertiaire impose une réduction de 40% de la consommation d'énergie des acteurs économiques d'ici 2030 pour leurs espaces de plus de 1 000 m². Une déclaration de suivi de ces consommations annuelles devra être réalisée pour la première fois avant le 31.12.22. De plus, la mise en œuvre de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) va imposer, dès 2024, un reporting normalisé de performance extra-financière aux entreprises répondant à deux des critères suivants : 250 salariés et plus, CA

supérieur à 40 M€, total actif de plus de 20 M€.

SOBRIÉTÉ CHOISIE

Certaines entreprises décident de dépasser le cadre réglementaire et déploient une sincère stratégie d'engagement au travers d'actions à destination des salariés, des clients, des fournisseurs mais aussi d'actions en cohérence avec les limites planétaires : télétravail, économie circulaire, éco-conception, économie de la fonctionnalité, transformation du modèle d'affaires, partage de la valeur ... Ce choix aux multiples retombées positives n'est pas l'apanage des grandes entreprises, il séduit également associations, PME et ETI.

Quelle voie choisirez-vous ? Celle d'une réglementation qui s'accélère et de la contrainte des crises, des pressions de plus en plus fortes des parties prenantes et de la société civile ? Ou la voie d'une démarche volontaire et stimulante pour la société et pour votre société ? ■

JÉRÔME GRANOTIER
AVOCAT ASSOCIÉ BIGNON LEBRAY

PLUS-VALUE SUR TITRES DE PARTICIPATION : PRÉCISIONS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

« Les sociétés holdings françaises soumises à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'un régime fiscal très favorable en ce qui concerne les produits de leurs participations. En effet, les dividendes perçus d'une filiale dont la société holding détient au moins 5% du capital sont exonérés d'impôt sur les sociétés à hauteur de 95% voire de 99% si les sociétés font partie d'un même groupe d'intégration fiscale dès lors que la société holding prend l'engagement de conserver les titres de sa filiale pendant au moins deux ans.

En ce qui concerne les plus-values sur titres de participation, celles-ci sont exonérées à hauteur de 88 % de l'impôt sur les sociétés si la société holding détient au moins 5% des droits de vote de la société émettrice depuis au moins deux ans. Ainsi, avec un taux d'impôt sur les sociétés de 25%, les dividendes sont imposés au taux effectif de 1,25 % voire 0,25% dans le cadre de l'intégration fiscale et les plus-values sur titres au taux de 3%.

Une société holding a exposé à l'administration fiscale la situation suivante :

Elle détient des titres de participation dans une société opérationnelle depuis plus de deux ans mais l'année dernière cette société opérationnelle a augmenté son capital par incorporation de réserves. Elle a donc émis de nouveaux titres au bénéfice de ses actionnaires et notamment de la société holding.

La société holding souhaite céder sa participation mais les titres émis lors de l'augmentation de capital n'ont pas été détenus pendant deux ans.

L'administration fiscale a précisé dans une décision de rescrit publiée le 2 novembre 2022 qu' «une augmentation de capital par incorporation de réserves, qu'elle prenne la forme d'une émission d'actions nouvelles attribuées gratuitement aux associés ou

d'une augmentation de la valeur nominale des titres existants, n'a aucun effet sur le patrimoine de l'actionnaire.»

Dès lors, le délai de deux ans nécessaire à l'obtention de l'exonération des plus-values doit être décompté à partir de la date d'acquisition des titres détenus antérieurement à l'augmentation de capital et non à partir de la date d'attribution gratuite des actions nouvelles.

Ainsi, la totalité de la plus-value pourra être exonérée à hauteur de 88% quand bien même les titres issus de l'augmentation de capital ne seraient pas détenus depuis deux ans au moins ■



BRUNO PLATEL
AVOCAT ASSOCIÉ CAPSTAN AVOCATS

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE DES PRÉCISIONS UTILES DE LA COUR DE CASSATION

Le code du travail comprend un article majeur consacré à la définition du licenciement économique. L'article L1233-3 institue une véritable grille de lecture pour le chef d'entreprise confronté à des difficultés économiques. L'arrêt rendu par la Cour de Cassation le 21 septembre 2022 a pour intérêt de rappeler que le licenciement pour motif économique, lorsqu'il est fondé sur des difficultés économiques, n'a pas forcément à être justifié par une baisse du chiffre d'affaires. Cet indicateur est assez souvent utilisé car le code du travail a sécurisé la caractérisation de la baisse d'activité en fonction de l'effectif.

Ainsi, une baisse significative du chiffre d'affaires est constituée dès lors que la durée de cette baisse est, en comparaison avec la même période de l'année précédente, au moins égale à :

- a) Un trimestre pour une entreprise de moins de onze salariés ;
- b) Deux trimestres consécutifs pour une entreprise d'au moins onze salariés et de moins de cinquante salariés ;
- c) Trois trimestres consécutifs pour une entreprise d'au moins cinquante salariés et de moins de trois cents salariés ;
- d) Quatre trimestres consécutifs pour une entreprise de trois cents salariés et plus ;

Cette baisse doit être caractérisée au jour de la notification du licenciement. C'est sur ce fondement et en tirant argument de l'absence de données chiffrées sur le premier trimestre 2017 que la Cour d'Appel de Colmar avait pu estimer que le licenciement ayant pris effet le 20 mars 2017 n'était pas justifié.

La Cour de Cassation a au contraire estimé qu'il appartenait à la Cour d'Appel de rechercher si, au-delà du critère du chiffre d'affaires, l'employeur ne démontrait pas l'existence de difficultés économiques. La référence dans l'arrêt d'appel à l'existence de quatre années de pertes successives depuis 2013, à des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social et à un niveau d'endettement s'élevant à 7,5 M€ à fin décembre 2016 a conduit logiquement à la cassation de l'arrêt d'appel.

De cette décision, le dirigeant retiendra qu'il est important d'identifier le ou les bons indicateurs pour justifier d'éventuels licenciements économiques sans forcément avoir recours au seul indicateur de la baisse de chiffre d'affaires ■



“IL EST IMPORTANT D'IDENTIFIER LE OU LES BONS INDICATEURS POUR JUSTIFIER D'ÉVENTUELS LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES”



DE SALZBOURG À PARIS

En cette fin d'année, l'Orchestre de Douai proposera un voyage entre Salzbourg, en Autriche, et Paris. Avec au programme des airs d'opéras célèbres du compositeur autrichien Mozart — la symphonie 31 mais aussi des extraits des Noces de Figaro et d'Idomeneo —, suivis des œuvres des parisiens Massenet, Gounod et Thomas. Également sur scène, la soprano Sarah Traubel, sous la direction de la chef d'orchestre brésilienne Simone Menezes.

17 décembre, 20h : Complexe Sportif, Estaimpuis (Belgique)
18 décembre, 16h : Auditorium H. Dutilleux, Douai

©Daniela Cesaroli

©Roger-Vollet

SHAKESPEARE BÉTHUNOIS

Influencé par les manigances vénéneuses de Iago, furieux de n'avoir pas été nommé lieutenant, le général Othello se met à douter de la fidélité de la noble Desdémone, sa jeune épouse. Un voyage de l'Afrique à Venise, de Venise à Chypre, de l'amour à la trahison. Une tragédie en cinq actes signée Shakespeare, mise en scène par Jean-François Sivadier, et à découvrir sur les planches de la Comédie de Béthune en janvier 2023.

Du 18 au 21 janvier - 6 à 10€
www.comediedebethune.org - 03 21 63 29 19

CARMINA BURANA

d'œuvres les plus célèbres du XXe siècle. Orchestre, chœur et ballet seront présents le 17 janvier sur la scène du casino d'Arras. Fondée sur un recueil de poèmes lyriques, Carmina Burana a été présentée pour la toute première fois à l'Opéra de Francfort en 1937.

17 janvier, 20h - Dès 37€
www.arras.fr 03 21 16 89 00
Mais aussi : le 23 janvier à Lille Grand Palais, 14 heures et 18 heures



EDOUARD PIGNON À DOMICILE

Considéré comme un virtuose incontesté de la technique de gravure et notamment de l'estampe, le nordiste Edouard Pignon s'exposera au musée de Gravelines. Jusqu'au 23 décembre, « L'œuvre gravé et lithographié » reviendra sur la carrière de l'artiste, disparu il y a 29 ans, et dévoilera 180 de ses gravures et lithographies marquées par l'après-guerre. Une donation de Nicolas Pignon, son fils.

3,50€. Tous les jours (excepté le mardi) de 14h à 17h30
Site de l'Arsenal, Gravelines
www.ville-gravelines.fr - 03 28 51 81 00

© Boucourt Franck



©Virginie Pollet

HAUT EN COULEURS

Chaude ou froide, douce ou éclatante. La couleur est le fil rouge de « Kaléidoscope », l'expo qui réunit les œuvres majeures du MUBa Eugène Leroy de Tourcoing, réalisées depuis le 17e siècle. A travers un parcours inédit et toute une palette d'artistes, le musée entend créer un jeu d'échos et de dialogues entre toutes les œuvres. Tout en questionnant le regard des visiteurs.

Jusqu'au 12 février
Tous les jours (excepté le mardi) de 13h à 18h
www.muba-tourcoing.fr - 03 20 28 91 60



LIEBESLIEDER* OPÉRATIQUES

Mathieu Romano, futur chef de chœur de l'Opéra de Lille, dirigera mi-décembre un concert aux notes germaniques. Seront à l'honneur les compositeurs Mendelssohn, Schumann, Brahms. Mais aussi le hongrois Liszt. Sur scène, au côté de Mathieu Romano, l'Ensemble Aedes (son chœur fondé en 2005) ainsi que les pianistes Yoan Héreau et Tanguy de Williencourt.

* Chansons d'amour

13 décembre, 20h

5 à 23€

www.opera-lille.fr - 03 62 21 21 21

© William Beauvais



3 questions à Julien Carrel

Secrétaire général du Phénix à Valenciennes

“Le Phénix est sans doute le théâtre européen le plus connu à Taïwan !”

Le Next Festival vient de se terminer. Un événement résolument eurorégional créé avec une quinzaine de partenaires. Quelle est votre position sur la scène internationale ?

On a une cinquantaine de liens internationaux. Couplés avec ceux régionaux et nationaux, on arrive à plusieurs centaines de partenaires. Notre label de Scène nationale garantit une offre culturelle de proximité, une grande vivacité et dynamique coopérative mais surtout une visibilité nationale et internationale. Le Phénix est sans doute le théâtre européen le plus connu à Taïwan par exemple ! A chaque création, notre objectif est de montrer l'excellence d'une filière et des œuvres Made in Hauts-de-France et notamment Made in Valenciennes. Un objectif renforcé grâce au dispositif Pôle européen de création lancé par le ministère de la Culture, Valenciennes Métropole et la Région. Qui font partie de nos actionnaires.

En quoi consiste ce dispositif ?

Il nous confère une logique entrepreneuriale d'incubation et d'autonomisation de jeunes

talents. On leur donne de la visibilité jusqu'à de nouveaux marchés en France et dans le monde. Pour bénéficier de cet accompagnement, ces artistes doivent être basés en Hauts-de-France. S'ils ne le sont pas, ils le deviennent. On met à disposition des moyens financiers, humains et des espaces de création importants. C'est assez inédit. Le problème de notre filière nationale reste le hiatus entre production et diffusion. La moyenne de diffusion d'un spectacle est de 3 représentations. Une catastrophe ! Au Phénix, la singularité des nos dispositifs et nos actions portent cette moyenne à 16. On se repose sur la force et la diversité du réseau depuis l'extrêmement local.

Le Phénix compte une majorité d'acteurs publics à son capital. En période de disette budgétaire, aurez-vous les moyens d'accompagner les jeunes créateurs dans le temps ?

La culture est une filière chère à la France. Le soutien de la Région, de Valenciennes Métropole, du Département et de Etat ne se dément pas. Tout comme celui de nos quelques actionnaires privés. On peut

également compter sur le soutien des entreprises membres de notre Club Phénix Entrepreneur. Ce n'est pas du mécénat mais du sponsoring. On valorise 100% des contreparties financières à travers nos actions d'accompagnement. C'est donc essentiel pour nous. Mais il est vrai que comme n'importe quelle filière économique, notre développement peut justifier des financements de dispositifs comme ceux de Bpi. Car aujourd'hui les effets d'accélération de certaines licornes culturelles ne reposent que sur les épaules de structures accompagnantes comme la nôtre. Il y a une vraie question à se poser sur le partage du risque.

Recueilli par Julie Kivuvé



Le goût d'ECO121

COMME TOUS LES MOIS, **DIDIER NICOLAS** POSE SON REGARD INDÉPENDANT SUR UN ÉTABLISSEMENT DE LA RÉGION. CE MOIS-CI, **LE BOUILLON ALCIDE**, AU CŒUR DE LILLE.



Alcide : une vieille formule parisienne importée et réussie

En 2018, Olivier Delannoy avait sauvé, en la reprenant (ECO121 n°85), la dernière belle grande brasserie historique (avec la superbe brasserie André) dont Lille pouvait s'enorgueillir: grande salle rectangulaire art déco, miroirs, fresques murales, haut plafond à verrière, banquettes de velours rouge. Avec Thomas Delgado, il vient d'en changer la proposition en la renommant Bouillon Alcide.

Inaugurée fin octobre, la formule, importée de Paris où les traditions sont plus vivantes, remporte déjà un vif succès. Il s'agit d'un vestige du XIXe siècle, quand la grandiose transformation de la capitale par Napoléon III avait vu arriver des dizaines de milliers d'ouvriers qui devaient se nourrir à petits prix. A l'époque comme aux précédentes, la base de l'alimentation ordinaire était le bouillon. L'idée entretenue par Chartier à Paris est devenue synonyme d'endroit populaire, de plats simples et de petits prix. S'y est ajoutée par la force des choses une notion de lieu évocateur du passé. En aucun cas, il n'a été synonyme de haute gastronomie, ni de soirée en amoureux. Mais si Chartier à Paris, sous ses seulement

4 propriétaires a pu maintenir un succès non démenti, et servir plus de 50 millions de repas en quelque 100 ans, c'est grâce à un grand professionnalisme fait d'authenticité, de constance, de rigueur, et d'attention aux clients. Cet esprit traditionnel, Le Bouillon Alcide le reprend dans sa carte, sans menu, avec 9 entrées et 9 plats qui changent en fonction des opportunités du marché.

Nous avons commencé, lors de notre expérience, par un réconfortant bouillon (2,10 €), puis une terrine artisanale, goûteuse, moelleuse, avec un bon hachage à gros grains (4,40 €); un museau de porc vinaigrette (4,90 €), moins avantageux qu'un museau de bœuf difficile à trouver, a fait l'affaire. En plats, la saucisse purée (9,90 €) est très correcte avec une purée qui n'a pas le goût de réchauffé; le chicon au gratin, pommes vapeur (8,80 €), copieux, lui, ne fut pas très convaincant avec son endive sèche et une béchamel fade; les tripes au vin blanc (9,20 €) sont en fait de porc avec des frites à la pelure, et pourraient être plus relevées; la tête de veau (11,90 €) est bien servie par une vraie sauce gribiche et de beaux légumes, carotte, navet, poireau, à cuisson juste. Pour les desserts, une mousse au chocolat (4,20 €) ou une tarte au sucre (3,90 €) éviteront des déconvenues (framboisier). Côté bois-

La brasserie Alcide change à nouveau en profondeur. Le très bel établissement situé à deux pas de la Grand'Place de Lille réinvente le vieux principe du bouillon. Avec succès.

sons, si le choix de bières est remarquable (Jupiler, Angelus et Anosteke à la pression), les vins sont vraiment le parent pauvre de la formule: seulement trois rouges du sud-ouest; en la matière, il y a des régions plus généreuses, facile de faire mieux! Le gentil service, preste et enjoué, a fort à faire; il est d'une bonne humeur ni feinte ni surjouée. Et au vu de la salle, joyeuse et insouciant, il est rassurant de constater qu'un large public jeune répond avec enthousiasme à une cuisine traditionnelle, simple et sans prétention de la « réinventer ». Au Bouillon Alcide de veiller à ne pas le décevoir. **Didier Nicolas**



LE BOUILLON ALCIDE
5 rue des débris Saint-Etienne
59000 Lille
03 20 40 80 00
11h45-15h ; 18h45-22h
Fermé dim soir et lundi
Carte 14 à 26 €
www.alcidelille.com



RETROUVEZ LES ANCIENS NUMÉROS D'ÉCO121 !



N°72 N°73 N°74 N°75 N°76 N°77 N°78



N°79 N°80 N°90 N°92 N°93 N°94 N°100



N°103 N°104 N°105 N°106 N°107 N°108 N°109



N°110 N°120 N°121 N°122 N°123 N°124 N°125

Bon de commande

Je souhaite recevoir le(s) ancien(s) numéro(s) suivant(s) :

- | | | | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> n°73 | <input type="checkbox"/> n°82 | <input type="checkbox"/> n°91 | <input type="checkbox"/> n°99 | <input type="checkbox"/> n°108 | <input type="checkbox"/> n°117 |
| <input type="checkbox"/> n°74 | <input type="checkbox"/> n°83 | <input type="checkbox"/> n°92 | <input type="checkbox"/> n°100 | <input type="checkbox"/> n°109 | <input type="checkbox"/> n°118 |
| <input type="checkbox"/> n°75 | <input type="checkbox"/> n°84 | <input type="checkbox"/> n°93 | <input type="checkbox"/> n°101 | <input type="checkbox"/> n°110 | <input type="checkbox"/> n°119 |
| <input type="checkbox"/> n°76 | <input type="checkbox"/> n°85 | <input type="checkbox"/> n°94 | <input type="checkbox"/> n°102 | <input type="checkbox"/> n°111 | <input type="checkbox"/> n°120 |
| <input type="checkbox"/> n°77 | <input type="checkbox"/> n°86 | <input type="checkbox"/> n°95 | <input type="checkbox"/> n°103 | <input type="checkbox"/> n°112 | <input type="checkbox"/> n°121 |
| <input type="checkbox"/> n°78 | <input type="checkbox"/> n°87 | <input type="checkbox"/> n°95 | <input type="checkbox"/> n°104 | <input type="checkbox"/> n°113 | <input type="checkbox"/> n°122 |
| <input type="checkbox"/> n°79 | <input type="checkbox"/> n°88 | <input type="checkbox"/> n°96 | <input type="checkbox"/> n°105 | <input type="checkbox"/> n°114 | <input type="checkbox"/> n°123 |
| <input type="checkbox"/> n°80 | <input type="checkbox"/> n°89 | <input type="checkbox"/> n°97 | <input type="checkbox"/> n°106 | <input type="checkbox"/> n°115 | <input type="checkbox"/> n°124 |
| <input type="checkbox"/> n°81 | <input type="checkbox"/> n°90 | <input type="checkbox"/> n°98 | <input type="checkbox"/> n°107 | <input type="checkbox"/> n°116 | <input type="checkbox"/> n°125 |

Au prix de :

1 numéro 3€00

2 numéros 2€50 l'unité

3 numéros et au-delà 2€00 l'unité

+ Frais de port (jusqu'à 3 ex. au-delà, nous consulter) 3€50

Soit au total : €

Vos coordonnées :

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

TÉL. _____

Règlement

Par chèque à l'ordre de ECOPRESSE

Par virement : Banque Caisse d'Épargne

LILLE - IBAN : FR76 1627 5006 0008 0003 5417 520

ENVOYEZ À : **Ecopresse - Riveo - 300 rue de Lille - 59520 Marquette-Lez-Lille**



Start Innovation CIC

**Les entreprises qui auront
un impact demain ont besoin
d'être accompagnées
aujourd'hui.**



Construisons dans un monde qui bouge.